



HAL
open science

Terres nourricières ? Les mutations de la gestion du foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire

Adrien Baysse-Lainé

► To cite this version:

Adrien Baysse-Lainé. Terres nourricières ? Les mutations de la gestion du foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire. Doctor'AL - Atelier Doctorants "Alimentation locale", Institut National de Recherche Agronomique (INRA). UAR Département Sciences pour l'Action et le Développement (1218).; Réseau Mixte Technologique Alimentation locale (RMT Alimentation locale). FRA., Dec 2017, Paris, France. hal-02737867

HAL Id: hal-02737867

<https://hal.inrae.fr/hal-02737867v1>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Doctor'AL 2017

Catalogue des thèses

Le 18 décembre
AgroparisTech, Paris





Département SAD

Doctor'AL 2017

Le 18 décembre 9h30 à 17h
AgroparisTech, 16 rue Claude Bernard, Paris

- Programme -

9h00 Accueil & café

Distribution du catalogue des thèses

9h30 Parcours découverte des thèses en cours – Session posters 1

10h00 Introduction de la journée : « Alimentation locale et agriculture de proximité : Les enjeux d'un dialogue entre recherche & acteurs publics et économiques »

***Yuna Chiffolleau**, sociologue à l'INRA, coordinatrice de la priorité Systèmes alimentaires urbains de l'INRA SAD, **Maxime Arrebolle**, chargé d'ingénierie de formation CFPPA des Pyrénées Atlantiques, animateur du groupe Former du RMT Alimentation locale & **Françoise Maxime**, coordinatrice du Domaine d'innovation Agriculture et alimentation en ville de l'INRA*

10h30 Plénière « Performances et nouveaux modèles économiques »

Discussions animées par Emmanuel Beguin (IDELE) et Christine Aubry (INRA UMR Sadapt)

***Sarah MILLET-AMRANI**: « Le rôle des circuits courts alimentaires dans la transition agroécologique » *Doctorante en économie, INRA Montpellier UMR Innovation**

***Nicolas BRULARD**: « Outils d'aide à la conception de systèmes de production agricoles urbains optimisés pour la vente en circuits courts et de proximité » *Doctorant en génie industriel, Grenoble-Alpes, I-MEP2 et G-SCOP**

***Kevin MOREL**: « Viabilité des micro-fermes maraîchères biologiques » *Docteur en agronomie, post-doctorant INRA SAD-APT / AgroParisTech**

11h45 Parcours découverte des thèses en cours – Session posters 2

Pause déjeuner

*Le traiteur **The Black Cat Kitchen** vous proposera
un repas bio privilégiant les produits locaux*

13h30 Plénière « Politiques alimentaires et dynamiques institutionnelles »

Discussions animées par Frédéric Wallet (INRA UMR Sadapt) et Gilles Maréchal (Terralim/ ESO)

Julie LEQUIN : « Quelles interactions dynamiques entre systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) et proximités territoriales ? » *Doctorante en économie, Agrocampus Ouest, ESO Rennes*

Jeanne PAHUN : « Construire des politiques par le bas ? Projets alimentaires et politiques agricoles en région » *Doctorante en sciences politiques, CIRAD UMR Moisa*

Adrien BAYSSE-LAINE : « Terres nourricières ? Les mutations de la gestion du foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire. » *Doctorant en géographie, Laboratoire d'études rurales, Lyon 2 ENS, INRA Innovation*

14h45 Parcours découverte des thèses en cours – Session posters 3

15h30 Plénière « Innovations sociales pour la relocalisation de l'alimentation »

Discussions animées par Laurie Barant (Réseau Civam) et Yuna Chiffolleau (INRA UMR Innovation)

Jean-Baptiste PARANTHOEN : « L'organisation des circuits courts par les intermédiaires : la construction sociale de la proximité dans les marchés agroalimentaires » *Docteur en sociologie, post-doctorant à l'EHESS, Université Paris X Nanterre*

Corentin ROZNOWICZ : « Circuits Courts de Commercialisation des Produits Agricoles ». *Doctorant en gestion, Université de Reims REGARDS*

Raphaël STEPHENS : « Les circuits agri-alimentaires alternatifs comme vecteurs pour la relocalisation soutenable de la provision alimentaire » *Doctorant en sociologie, INRA LISIS*

16h45 Conclusion de la journée

Cécile Détang-Dessendre, *directrice de recherche en économie UMR CESAER, directrice scientifique adjointe Agriculture de l'INRA.*



Adrien Baysse-Lainé

Mail : abl@posteo.eu

TERRES NOURRICIERES ? LES MUTATIONS DE LA GESTION DU FONCIER AGRICOLE EN FRANCE FACE AUX DEMANDES DE RELOCALISATION ALIMENTAIRE.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

En France, le développement de la production alimentaire pour les CACP est porté par des agriculteurs déjà établis, mais aussi par des néo-agriculteurs, souvent plus en phase avec le projet social global de relocalisation alimentaire. Face aux difficultés que ces exploitants rencontrent pour s'installer ou s'agrandir (concentration foncière, circulation de l'information foncière partiellement corporatiste et clientélaire), des acteurs publics locaux (EPCI) et de la société civile (Terre de Liens - TDL) mobilisent des terres en leur faveur. Ces nouveaux acteurs s'insèrent dans la gestion foncière en important des représentations et des outils qui participent à transformer les rapports de pouvoir. La thèse s'inscrit au croisement des études foncières, de la géographie des liens ville-agriculture et des études critique de l'alimentation. Elle cherche à comprendre en quoi les nouvelles demandes urbaines de relocalisation alimentaire transforment à la marge la gestion du foncier agricole, au-delà de la protection contre l'artificialisation.

ÉLÉMENTS DE METHODE

1° **Études de cas** approfondies de l'exhaustivité des mobilisations de foncier public et collectif pour les CACP dans trois terrains.

=> entretiens semi-directifs (complétés par des analyses documentaires) avec les parties prenantes : agriculteurs bénéficiaires et non-bénéficiaires, élus d'EPCI, représentants syndicaux agricoles, employés de Safer, d'EPCI, de TDL, de Chambres d'agriculture.

2° **Échantillon de contrôle** sur les modalités d'accès au foncier sans soutien public ou collectif :

=> questionnaire avec les agriculteurs en CACP situés dans la commune ou les communes voisines des études de cas approfondies.

3° **Contexte** plus général de la gestion du foncier agricole :

=> entretiens semis-directifs (complétés par des analyses documentaires) avec les autres acteurs de la gestion du foncier agricole : DDT, Draaf, Addear, modes de gestion du foncier locaux spécifiques, notaires, autres salariés de Chambres d'agriculture.

TERRAINS D'ETUDE

Trois couples ville-campagne reflétant une diversité des contextes : Lyonnais, Amiénois, Sud-Aveyron.

RESULTATS (PROVISOIRES)

Les actions des intercommunalités recouvrent des modalités extrêmement variées, depuis des tâtonnements (Amiénois) jusqu'à des politiques de long terme (Lyonnais). Ce sont toutefois les agriculteurs en place et ceux s'installant par le marché qui convertissent le plus de foncier aux CACP.

Deux nouvelles voies d'accès au foncier agricole sont identifiées : une stratégie « entriste » (au sein du mode de gestion dominant, sans intermédiation foncière par les EPCI ou TDL) repose sur des dispositifs matériels et immatériels transformant la circulation de l'information foncière, tandis qu'une stratégie « domaniale » met en œuvre des modes de gestion alternatifs du foncier (plus favorables aux propriétaires que le fermage), dans les nouveaux (grands) domaines des EPCI et de TDL.

Les rapports de pouvoir entre modèles agricoles et acteurs de la gestion foncière sont partiellement reconfigurés à l'occasion des projets de mobilisation foncière. Malgré des procédures peu ouvertes, le partage du foncier entre les exploitations fournissant des CACP et les autres se conclut de manière plus équitable (notamment en termes de qualité des terres) lorsque TDL ou des EPCI interviennent. Les dispositifs de gouvernance foncière visant une certaine coexistence habillent toutefois parfois des confrontations entre exploitations, qui peuvent déboucher sur des situations conflictuelles. Elles s'expliquent par la confrontation d'au moins quatre principes concurrents de légitimité dans l'accès au foncier.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les enseignements opérationnels portent pour le moment principalement sur les actions foncières des EPCI. Ils répondent à trois questionnements : Avec quels moyens mobiliser des terres pour les CACP ? Lesquelles ? Qui associer à ces démarches ?

Dans les zones où peu de terres se vendent (ex. espace rural à fermage majoritaire), la veille foncière conventionnée avec la Safer ne permet pas aux EPCI de mener des actions foncières de manière adéquate. L'outil de la déclaration d'utilité publique (DUP), habituellement utilisé pour des projets d'aménagement ou liés à l'environnement, pourrait être mobilisé pour conduire des projets fonciers pour la relocalisation alimentaire (au titre d'un intérêt général alimentaire). Ensuite, le financement de ces opérations pourrait s'appuyer, ainsi que l'envisageait Edgar Pisani (*Utopie foncière*, 1977), sur une réforme de la taxe foncière affectant des budgets fléchés à des actions foncières publiques agricoles. À titre informatif, le marché foncier agricole français représente 0,6 % du budget annuel de l'État et des collectivités locales. Toutefois, les acteurs publics sont souvent déjà propriétaires de terres, comme les communaux et sectionnaux de certaines communes rurales. Recenser ces terres pour en reprendre la gestion en mains (p. ex. quand possible par des autorisations d'occupation temporaire du domaine public) pourrait alors s'effectuer à l'échelle de régions associant collectivité urbaine (souvent plus demandeuse en matière d'alimentation) et communes rurales (potentielles pourvoyeuses de foncier).

La construction de la base foncière des CACP n'est pas qu'une affaire juridique et économique : l'accès au foncier reste encadré dans des relations sociales, qui incluent au premier chef les agriculteurs en place. Les EPCI pourraient s'appuyer plus systématiquement sur des secteurs sociaux multi-situés, qui tissent des liens entre ville et agriculture : les « néo-paysans » qui sont souvent d'anciens citadins, ou le mouvement TDL, peuvent endosser ce rôle

de passeurs. Ensuite, l'ouverture de plus de lieux décisionnels en matière de gestion du foncier à la société civile pourrait soutenir l'effort des EPCI dans le soutien aux CACP, ainsi que le proposent les campagnes « Produire à tout prix / Manger à quel prix » (25 organisations de la société civile autour de la Confédération paysanne) et « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons » (Miramap). La commission « foncier » du MRJC proposait en 2010 d'associer agriculteurs, élus locaux, citoyens-mangeurs et propriétaires fonciers dans des Conseils locaux du foncier. Enfin, comprendre dès le début des projets les craintes d'une agriculture « administrée » (contrôle des pratiques, promotion de modèles alternatifs) exprimées par les agriculteurs en place peut favoriser leur acceptabilité. Cette prise en compte doit être liée à l'explicitation et à la justification des critères d'accès au foncier public, qui diffèrent souvent des modes d'accès classiques à la terre.

Discipline

Géographie

Année d'inscription

2015

Financement

Contrat doctoral universitaire (ENS Ulm)

Directrices de Thèse

Claire Delfosse, professeure des universités en géographie, Université Lyon ; Coline Perrin, chargée de recherches en géographie, INRA

Instituts de rattachement

Laboratoire d'Études Rurales – LER (Université Lyon 2) ; UMR Innovation (INRA-SAD Montpellier



Billion Camille

Mail : camille.billion@agriculture.gouv.fr

ACTEURS DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION DANS LA « GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE »

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Depuis la fin des années 1990, on observe un regain d'intérêt pour l'alimentation, aussi bien de la part des consommateurs que de certains acteurs publics, qui investissent progressivement le champ alimentaire (à travers des initiatives orientées vers la restauration collective, par exemple). Cette tendance conduit à une remise en cause du système agroalimentaire dominant, globalisé et intensif, au profit d'initiatives constituant les « systèmes alimentaires alternatifs ». Ces systèmes, qui visent à encourager des modèles de développement plus durables, sont marqués par un ancrage fort au territoire, et un rapprochement entre producteurs et consommateurs. L'intérêt récent porté aux systèmes alimentaires alternatifs, qui reposent souvent sur les circuits courts¹, a conduit à négliger certains acteurs intermédiaires des systèmes alimentaires, tels que les acteurs du commerce et de la distribution. Ces derniers occupent pourtant une position centrale au sein des systèmes alimentaires, à l'interface entre production et consommation, et prennent en charge des fonctions spécifiques parfois indispensables à l'acheminement de produits alimentaires jusqu'au consommateur.

Nous faisons l'hypothèse que la place centrale des acteurs de la distribution au sein des systèmes alimentaires, tout comme leurs compétences spécifiques, peuvent leur conférer un rôle privilégié au sein des territoires pour favoriser l'accès des consommateurs à une alimentation de proximité.

La thèse s'attache donc à analyser la façon dont les acteurs de la distribution contribuent aux processus de relocalisation de l'alimentation, et interroge la façon dont ils peuvent prendre part à une gouvernance alimentaire territoriale.

ÉLÉMENTS DE METHODE

La méthodologie repose sur deux approches, menées en parallèle :

1. une entrée par l'analyse de dispositifs publics alimentaires menés sur trois territoires distincts en France (Lyon, Nantes, et Figeac), avec l'objectif de (i) décrire ces dispositifs au prisme de la notion de gouvernance alimentaire territoriale et (ii) analyser la place que les acteurs du commerce et de la distribution occupent au sein de ces dispositifs, qui reposent bien souvent sur une concertation entre acteurs, à l'échelon territorial ;
2. une entrée territoriale, qui vise à établir un diagnostic de la situation des acteurs de la distribution sur le territoire du PETR² du Grand Clermont (agglomération de Clermont-Ferrand), ainsi qu'à caractériser la

1 C'est-à-dire des circuits comptant zéro ou un intermédiaire entre producteurs et consommateurs.

2 Pôle d'équilibre territorial et rural, qui a remplacé la structure « Pays » en 2014.

situation locale en matière de gouvernance alimentaire. Cette étude s'est faite sur la base d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'une diversité d'acteurs de la distribution dans un premier temps ; puis, le travail a été complété par des entretiens auprès de certains d'acteurs publics locaux (techniciens et élus), afin de mettre en regard ces deux visions.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Les terrains d'études investis pour la thèse sont les suivants :

- Pour l'approche « démarches de gouvernance alimentaire territoriale », il s'agit du Pays de Figeac (Lot), de la Ville de Lyon (Rhône) et de Nantes Métropole (Loire-Atlantique).
- Pour l'approche « territoriale », il s'agit du PETR du Grand Clermont (Puy-de-Dôme).

RESULTATS

La thèse vise avant tout à mieux conceptualiser la notion de « gouvernance alimentaire territoriale », en précisant notamment les modalités et condition de mise en œuvre d'une telle gouvernance. Un cadre d'analyse de la gouvernance alimentaire territoriale a été construit à partir de l'analyse des trois démarches mentionnées. Ce dernier se fonde sur l'émergence de l'enjeu alimentaire sur les territoires considérés, la façon dont la thématique est prise en charge par les collectivités, ainsi que les processus de mobilisation des acteurs et leur participation à chaque dispositif. Ce travail permet également de mettre en évidence les enjeux et conflits liés au positionnement de certains acteurs publics sur le champ alimentaire.

En parallèle, l'étude du terrain clermontois, à la lumière des études de cas menées à Lyon, Nantes et Figeac (en mobilisant une grille de lecture commune), a permis d'envisager les articulations possibles entre acteurs publics et privés, leurs stratégies respectives ainsi que les différents lieux et motifs d'échanges entre ces derniers. Nous pouvons par ailleurs souligner le fait que le terrain clermontois présentait un intérêt tout particulier pour la thèse, puisque partant d'un territoire où aucune initiative liée à l'alimentation de proximité n'était visible, nous avons pu observer des évolutions quant à l'affichage de cette thématique par les acteurs publics locaux (particulièrement le PETR du Grand Clermont et PNR Livradois-Forez voisin, qui ont soumis un projet à l'appel à projets 2016-2017 du Programme national pour l'alimentation). Notre travail fournit donc des pistes quant à la façon d'étudier des processus « en train de se faire » à l'image de ce que nous avons pu observer sur le terrain clermontois.

Discipline

Géographie

Année d'inscription

2014-2015

Financement

Thèse en formation complémentaire par la recherche (FCPR), dispositif du Ministère en charge de l'agriculture

Directrices de Thèse

Sylvie Lardon (INRA / AgroParisTech); Virginie Baritoux (VetAgro Sup); Salma Loudiyi (VetAgro Sup)

Instituts de rattachement

AgroParisTech

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

D'un point de vue plus opérationnel, cette thèse identifie des leviers permettant de mieux appréhender les acteurs du commerce et de la distribution, pour les intégrer à la définition de politiques publiques alimentaires. Elle vise également à mettre en évidence les articulations possibles entre des stratégies privées (celles des distributeurs) et publiques, à l'échelle territoriale.



Caroline BRAND

Mail : carolinebrand38@gmail.com

ALIMENTATION ET METROPOLISATION : REPENSER LE TERRITOIRE A L'AUNE D'UNE PROBLEMATIQUE VITALE OUBLIEE

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Cette recherche s'est construite à partir d'une **interrogation simple et évidente en apparence** : « Comment les territoires se nourrissent-ils ? Qui les nourrit ? Et où se nourrissent-ils ? ». Cette question me semblait devenir d'autant plus cruciale dans le contexte de la métropolisation des territoires et de l'émergence de nouvelles pratiques alimentaires recomposant la relation entre ville et agriculture. Mais, j'ai constaté que cette question ne se posait plus pour les collectivités territoriales. Mon approche consiste à partir des mutations alimentaires pour étudier la façon dont elles interpellent les territoires pris dans le processus de métropolisation. J'ai ainsi formulé une question de travail en me demandant si **la reterritorialisation alimentaire pourrait constituer une occasion d'articulation renouvelée entre alimentation et territoire**. Je supposais que cette reterritorialisation et les processus qui lui sont associés interpelleraient les territoires sur cette problématique vitale oubliée. Cette thèse a cherché à saisir la façon dont l'alimentation peut constituer un prisme au travers duquel le territoire, pris dans le processus de métropolisation, peut être lu mais aussi pensé et géré.

ÉLÉMENTS DE METHODE ET TERRAIN(S) D'ETUDE

Afin de mener cette recherche, je me suis appuyée sur **des terrains aux statuts différents** : des **terrains géographiques** et des **réseaux de pratiques et de communauté de discours**.

Au sein des terrains géographiques, la **région urbaine lyonnaise** constitue mon terrain principal. Il s'agissait d'un **terrain de choix** pour étudier la nature des liens entre alimentation et territoire. Mais, paradoxalement, j'ai été confrontée à un territoire lyonnais se saisissant peu de l'alimentation dans une vision stratégique.

Je me suis donc appuyée sur deux autres terrains complémentaires : la **région urbaine turinoise** en Italie et la région urbaine **grenobloise** en France. Celles-ci ont connu un **développement précoce** des réflexions sur le traitement de l'alimentation. Concernant **les réseaux de pratiques et de communauté de discours** sur le lien entre alimentation et territoire, j'ai suivi le réseau **Terres en villes** et le **champ de recherche et de pratique de l'Urban Food Planning**. Cela m'a permis d'affiner mes analyses tout en consolidant le cadre. En France, le réseau Terres en Villes est un **acteur majeur de l'émergence et de la diffusion de la notion de gouvernance alimentaire** dans les agglomérations. Le champ de l'*Urban Food Planning* vise à repenser la place des aménageurs dans le système alimentaire et à resituer le système alimentaire au sein de l'organisation du territoire. A travers deux réseaux de structuration de ce champ, l'*American Planning Association* en Amérique du Nord, l'*Association of European Schools of Planning* en Europe, **j'ai suivi l'émergence de l'alimentation à l'agenda** des territoires anglo-saxons. Et, dans une visée plus épistémologique, j'ai également **analysé comment se structurait un savoir émergent** sur cette question.

Pour étudier le système alimentaire au sein du terrain lyonnais, j'ai fait le choix de conduire une enquête auprès des **acteurs conventionnels et traditionnels** du système alimentaire. Il s'agissait de **comprendre leurs modes d'organisation et les évolutions en cours** face aux demandes de relocalisation des approvisionnements. A une époque où les recherches se focalisaient sur les acteurs dits alternatifs, emblématiques des mutations alimentaires en cours, l'étude de ces acteurs me paraissait **centrale** et indispensable par rapport à l'ambition d'une réflexion sur l'enjeu alimentaire des territoires.

Pour étudier le système alimentaire au sein du terrain lyonnais, j'ai fait le choix de conduire une enquête auprès des **acteurs conventionnels et traditionnels** du système alimentaire. Il s'agissait de **comprendre leurs modes d'organisation et les évolutions en cours** face aux demandes de relocalisation des approvisionnements. A une époque où les recherches se focalisaient sur les acteurs dits alternatifs, emblématiques des mutations alimentaires en cours, l'étude de ces acteurs me paraissait **centrale** et indispensable par rapport à l'ambition d'une réflexion sur l'enjeu alimentaire des territoires. J'ai donc mené **21 entretiens** auprès de 6 types de distributeurs (grande distribution intégrée, grande distribution indépendante, grossiste livraison frais, grossiste restauration hors-domicile, marché de gros, association de producteurs). J'ai également conduit **40 entretiens** auprès de plusieurs corps de métiers de la restauration gastronomique, traditionnelle et collective (critique gastronomique, chef cuisinier, gérant de restaurant, enseignant restauration hors-domicile, société de restauration collective).

Du côté du système territorial, j'ai étudié le **processus d'émergence de l'alimentation** en tant qu'objet de recherche et catégorie d'action, les deux étant très liés. Pour ce qui est du champ de l'*Urban Food Planning*, j'ai réalisé une analyse bibliographique couplée à de l'observation participante des rassemblements des chercheurs ainsi que des entretiens approfondis avec quatre d'entre-eux, reconnus et représentatifs du champ. L'analyse de l'émergence de l'alimentation à l'agenda des territoires s'est réalisée à Lyon et dans les terrains complémentaires mentionnés auprès des collectivités territoriales et des organismes parapublics associés, principalement sur des échelles d'action allant de la commune au département pour le terrain lyonnais. Elle s'est couplée avec l'étude à Lyon de la mise en place d'une réflexion territoriale pour une alimentation durable et accessible à tous à travers le programme européen Urbact « sustainable food in urban communities » (2013-2015). Ce programme a abouti à une première feuille de route, inédite en France, pour une stratégie alimentaire territoriale.

RESULTATS

Deux résultats principaux ressortent de ce travail de recherche.

Mon **premier résultat** est celui d'une **sectorisation de la gouvernance alimentaire** dans le saisissement territorialisé de l'alimentation.

On peut développer ce résultat à travers **deux phases** du saisissement de l'alimentation par les territoires: un acte 1 et un acte 2. **L'acte 1** du saisissement territorialisé est celui de **l'émergence d'une conscience d'action sur l'alimentation**.

Dans cet acte le traitement de l'alimentation n'était **pas formulé en tant que tel**. C'est à-dire dans une **appréhension globale, ni pour son caractère vital** pour le fonctionnement des territoires. Les acteurs agissent donc sur des dimensions de l'alimentation **mais dans des silos** d'action distincts, soit des secteurs d'action composés d'un type d'acteur, d'une thématique et d'une échelle d'action ne fonctionnant pas en transversalité.

Dans cet acte un silo domine plus particulièrement dans l'émergence d'une conscience d'action, celui du secteur d'action agricole, relevant d'acteurs publics ou parapublics et d'échelles d'action supra-communales. Les **failles** du

système alimentaire et les **nouvelles pratiques** contribuent à la **montée en visibilité** de l'alimentation à l'agenda des territoires tout en dessinant de nouvelles relations entre ville et agriculture. Plus précisément, le **traitement de l'alimentation par les collectivités se construit** en France **dans un prisme dominant** que nous avons qualifié d'**agri-alimentaire**. **Ce terme a été forgé pour qualifier le glissement** du silo de l'action agricole vers l'alimentation. L'action agricole s'appuie en effet sur les nouvelles demandes alimentaires pour consolider la place de l'agriculture dans le territoire.

Néanmoins, **deux limites** peuvent être formulées **qui assoient** l'actuel traitement de l'alimentation **dans un prisme agri-alimentaire** et justifient notre premier résultat qui aboutit au constat d'une sectorisation de la gouvernance alimentaire dans l'acte 1 du saisissement territorialisé de l'alimentation

D'une part, pour l'instant l'action sur l'alimentation est réduite à la seule question des **modalités d'approvisionnement du territoire**, abordée depuis le versant de la production. Cette approche **laisse en retrait le versant de la consommation alimentaire** comme les questions d'accessibilité à l'alimentation ou de formulation de réponses à l'état sanitaire de certains quartiers.

D'autre part, au sein de cette approche centrée sur les modalités d'approvisionnement, **ce sont les circuits alternatifs qui centralisent les intérêts**. Les acteurs traditionnels et conventionnels sont pour l'instant peu intégrés.

Une approche globale de l'alimentation reste encore à formuler pour la faire émerger comme objet de recherche et catégorie d'action. **L'alimentation exige un décentrement du regard** depuis les prismes des silos d'action et de recherche. J'appelle ce décentrement du regard **un regard nourricier**. **Il transcende les approches** de l'alimentation (agricoles, sociales ou culturelles, etc). Ce regard a commencé à se formaliser lors du programme Urbact piloté par la Ville de Lyon, c'est **l'acte 2** du saisissement territorialisé, celui de la **structuration d'une réflexion territoriale autour de l'alimentation**.

Ce programme **a en partie rassemblé entre 2013 et 2015 les champs d'acteurs, de thématiques et les échelles d'action** nécessaires pour mener une réflexion visant la mise à l'agenda de l'alimentation sur la région lyonnaise. Plus précisément, il a réuni des scènes qui, comme le silo de l'action agricole, se saisissaient et commençaient à structurer une appréhension transversale de l'alimentation.

Mais, **d'importantes limites opérationnelles** à la mise en œuvre d'une action de ce type ont été mises à jour au cours de l'acte 1 et qui n'ont pas vraiment été dépassées par l'acte 2.

La **définition du champ** d'intervention n'est pas évidente. Et donc, la **légitimité d'action** reste à formuler face à un sujet transversal et encore perçu comme secondaire. Et par conséquent, **la gouvernance articulée de ce champ reste en chantier**.

Malgré une volonté de prendre en compte la multidimensionnalité de l'alimentation, sa mise en œuvre reste une perspective. **Urbact n'a pas débouché sur une transition**, soit une action métropolitaine intégrée. Et, cette réflexion n'a pas rassemblé dans le temps imparti du programme l'ensemble des acteurs de la gouvernance alimentaire.

En synthèse du premier résultat, on peut dire que dans le saisissement territorialisé de l'alimentation, **la sectorisation reste à dépasser** pour traiter ce fait multidimensionnel.

Mais, entre l'absence de transition et la transition, il y a des *transformations silencieuses* (Jullien, 2009). **Dans ces transformations silencieuses, une transaction territoriale émerge**. **Il s'agit donc de mon deuxième résultat**. **Pour qualifier cet entre-deux transitionnel, j'ai forgé la notion de transaction territoriale pour saisir l'émergence d'une action territoriale sur l'alimentation**. Cette notion présente deux intérêts. Tout d'abord c'est une notion

explicative du saisissement et de la structuration d'un traitement de l'alimentation par les territoires. Ensuite, c'est une notion qui offre un regard opérationnel pour le traitement du fait alimentaire, soit le développement d'une action territoriale sur l'alimentation. Les éléments que j'ai rassemblés dans cette notion sont **issus de deux étapes successives de l'appréhension de l'alimentation** par les acteurs de la région urbaine lyonnaise : l'étape, que je qualifie, de **métropole locavore** et l'étape de la **métropole nourricière**.

La première étape est celle de la **métropole locavore** qui cherche à développer les approvisionnements locaux.

A cette étape, les acteurs conventionnels du système alimentaire, poussés par les nouvelles attentes de leurs clients mettent en place de nouveaux modes de fonctionnement.

La deuxième étape est celle de la **métropole nourricière**. Elle va **au-delà de la seule question de l'approvisionnement**. Elle appréhende l'alimentation dans sa multidimensionnalité et pour son caractère vital pour le bon fonctionnement du territoire. Le programme **Urbact a permis de faire avancer** la région urbaine lyonnaise vers cette étape. Mon **deuxième résultat** est donc celui d'une **transaction territoriale** pour **caractériser l'émergence d'une action sur l'alimentation** dans les territoires. Celle-ci se fait par le **dépassement de la seule question des modalités d'approvisionnement**, notamment en produits locaux. **En ayant une approche globale** des différentes dimensions de l'alimentation dans toute la chaîne d'activité qui la caractérise, elle **contribue à déssectoriser** des acteurs, des thématiques et des échelles d'action. Enfin, elle **dépasse l'approche par les circuits courts** en formulant une réponse plus structurée aux enjeux alimentaire du territoire.

Ainsi, à l'étape de la métropole locavore et de la métropole nourricière, la **transaction territoriale se fait dans des connexions, des articulations et des combinaisons** d'acteurs, de thématiques et d'échelles d'action.

Le lien entre le territoire (pris dans l'urbanisation et la métropolisation) et l'alimentation (faisant face à de nouvelles problématiques et pratiques) a donc été analysé à différents niveaux. Les chapitres 1 et 2 se sont intéressés aux **dynamiques**. J'ai montré comment ce lien évoluait chez les acteurs et comment il était pensé dans les analyses socio-spatiales. Les chapitres 3, 4 et 5 se sont penchés sur les **modalités de traitement** de ce lien. J'ai montré comment ce lien se matérialise et est saisi dans les enjeux d'aménagement dans la région urbaine lyonnaise, comment il est traité par les politiques publiques aux échelles internationale, européenne, nationale et infra-nationale et enfin comment s'ébauche un champ d'action multidimensionnel à Lyon et comment s'esquissent alors des éléments intéressants pour la gestion des espaces métropolisés.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Ce travail a cherché à saisir et expliquer la constitution d'un « objet entrain de se faire », celui du *regard nourricier* sur le territoire. Ce regard et la *transaction territoriale* qui lui est associée peuvent activer la prise de conscience des acteurs du territoire sur la question alimentaire et nourrir leurs réflexions sur la mise à l'agenda territorial de la question alimentaire. En décloisonnant les champs d'études du système alimentaire et du système urbain, ce travail a contribué à

Disciplines

Géographie ; aménagement du territoire

Année d'inscription

Soutenue en 2015

Financement

Région Rhône-Alpes

Directeur de Thèse

Martin Vanier, Professeur

Instituts de rattachement

Laboratoire PACTE, UMR 5194

l'identification des innovations urbaines en cours dans le système alimentaire et des freins et leviers des dispositifs de régulations existant sur le territoire dans l'accompagnement des évolutions vers un système alimentaire territoriale plus durable. En montrant l'intérêt et la nécessité du décloisonnement des savoirs et savoir-faire, des acteurs, des thématiques et des échelles d'action, ce travail offre un regard opérationnel solide pour l'élaboration d'une action collective pour des systèmes alimentaires territoriaux durables. Il contribue également aux réflexions sur la métropolisation (organisation et gouvernance) en réinterrogeant la question du vivre-ensemble qui se joue dans les constructions territoriales métropolitaines et le récit d'un commun qui s'y écrit. Enfin, ce travail montre l'intérêt de la mise en place de formations professionnelles sur les stratégies alimentaires territoriales et la planification alimentaire à destination des techniciens et des élus et pointe également l'enjeu de formation pour l'enseignement supérieur en termes de formation initiale et continue.



Nicolas Brulard

Mail : nbrulard@gally.com

OUTILS D'AIDE A LA CONCEPTION DE SYSTEMES DE PRODUCTION MARAICHERS URBAINS OPTIMISES POUR LA VENTE EN CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITE

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Pour accompagner le développement des fermes urbaines professionnelles et des circuits courts et de proximité dans les grandes métropoles, nous proposons des outils, à base de programmes mathématiques, d'aide à la conception de fermes maraîchères diversifiées ciblant les demandes de différents types de clients en fruits et légumes frais locaux.

Les solutions techniques de culture en ville se développent rapidement, mais compte-tenu des contraintes fortes de la production agricole urbaine (foncier limité, coûts opérationnels élevés), la définition de modèles économiques viables pour des fermes pérennes est un vrai défi pour les maraîchers urbains. Il en est de même pour les fermes péri-urbaines qui voient se multiplier les contraintes et les opportunités, rendant la prise de décision stratégique plus complexe.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Sur la base d'une analyse systémique du fonctionnement des systèmes de production intra- et péri-urbains, trois modèles en programmation linéaire mixte sont présentés et confrontés aux résultats du terrain :

1. un modèle de dimensionnement stratégique annuel : comment prendre en compte la périssabilité des produits dans le dimensionnement d'une ferme urbaine sur une année ? Quel est l'impact de la périssabilité sur la sélection des produits, la sélection des méthodes de culture, la sélection de la main d'oeuvre et des équipements à l'échelle de la ferme ?
2. un modèle de dimensionnement stratégique pluri-annuel des fermes maraîchères : comment gérer la succession pluri-annuelle des cultures à l'échelle de la ferme, en tenant compte des coûts fixes liés à l'installation d'infrastructures et d'équipements pour les différentes cultures et des éventuelles interactions agronomiques entre une culture et la culture suivante ? Comment se complètent et se concurrencent les différentes activités de productions et de commercialisation pour l'utilisation des ressources ?
3. un modèle de sélection de la meilleure combinaison de clients : comment sélectionner conjointement les clients à desservir et les productions pour répondre à leur demande ? Le producteur ne conduira pas sa ferme de la même façon s'il doit vendre à un grossiste de gros volumes ou fournir des paniers diversifiés toutes les semaines à une multitude de clients individuels.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Simulation d'alternatives de production pour des fermes exploitées par les Fermes de Gally.

Collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, dans le cadre du projet PSDR 4 SYAM, sur l'analyse des filières viande bovine en commercialisation locale.

Collaboration avec le CIRAD, dans le cadre du projet EcoVerger, pour étudier les conditions d'adoption d'itinéraires techniques sans pesticides pour la culture du mangouier à la réunion.

RESULTATS

Des résultats numériques et les performances des modèles sont présentés à partir de cas concrets multi-produits, multi-techniques et multi-périodes. Les modèles développés fournissent des ordres de grandeurs cohérents pour le choix des productions, le dimensionnement de la main d'œuvre, les volumes produits. Ils fournissent aussi des indicateurs métiers tels que l'évolution de la trésorerie au fil du temps ou des volumes de production.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les outils d'aide à la décision ont été développés et testés sur des cas concrets des Fermes de Gally. Nous travaillons actuellement à collecter les données pour alimenter les modèles. Nous étudions de nouveaux cas réels pour paramétrer les modèles et les rendre plus fiables.

Les temps de calcul restent importants et nous devons améliorer les méthodes de résolution pour atteindre une bonne adéquation entre temps de calcul et qualité des solutions, afin d'envisager une utilisation opérationnelle en conseil agricole.

Enfin, une interface web est en cours de développement pour faciliter l'utilisation des outils d'aide à la décision.

Discipline

Génie industriel

Année d'inscription

2014

Financement

CIFRE ANRT avec Les Fermes de Gally

Directeur de Thèse

Van-Dat Cung ; Nicolas Catusse

Instituts de rattachement

Grenoble-INP – Laboratoire G-SCOP

Partenaires



Damien Deville

Mail : damien.deville78@gmail.com

L'AGRICULTURE URBAINE DANS LES VILLES EN CRISE : DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE AU DROIT A LA VILLE

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

En France les politiques de métropolisations entraînent de nouveaux processus de crise dans certaines régions urbaines et rurales : si les grandes villes se construisent aujourd'hui par une attractivité qui s'inventent à l'échelle internationale, les villes petites et moyennes, fortement concurrencées, voient leurs indicateurs de précarité augmenter. Les citoyens pauvres, marginalisés dans les processus de développement, ont alors recours à toute une série de stratégies pour répondre à leur besoin quotidien : le retour à la terre en fait partie. Des jardins poussent dans les interstices des villes en crise. Et, si la motivation économique est souvent première dans la pratique du jardinage, elle est indissociable de toute une série de motivations qui questionnent la place du citoyen pauvre en ville. Analyser les dynamiques à l'œuvre dans ces jardins permet de porter des théories prometteuses sur la place des projets environnementaux pour penser des territoires équitables, solidaires et durables

ÉLÉMENTS DE METHODE

Cette recherche s'ancre dans le champ disciplinaire de la géographie mais emprunte à l'agroécologie et à l'anthropologie de la nature des concepts et des méthodes qui me semblent pertinentes pour mieux comprendre les processus sociaux à l'œuvre. Elle questionne de manière générale les liens qu'il existe entre émancipation sociale et économique, développement durable et processus de territorialité.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Mes terrains d'étude sont les villes d'Alès (France) et de Porto (Portugal), toutes deux sujettes à une importante crise économique et sociale. Néanmoins les observations sont théorisées pour repenser de manière générale la place des villes petites et moyennes dans des perspectives de développement national, et la structuration de liens innovants et durables entre métropoles et petites villes et plus généralement entre villes et campagnes.

RESULTATS

Mes premiers résultats ont tout d'abord montré que l'évolution économique et politique de nos territoires entraînent des processus de subalternité à différentes échelles : les villes petites et moyennes sont exclues des politiques de développement au profit des grandes métropoles, et dans ces villes des politiques d'attractivité sont mises en place excluant de facto les populations les plus pauvres. Néanmoins la crise urbaine peut être pensée comme une véritable fenêtre d'opportunité pour penser des dynamiques innovantes de

durabilité : c'est ce que prouvent les populations les plus pauvres en retournant à la terre. Ces jardins leur permettent dans une certaine mesure de s'émanciper et de sortir d'une situation de subalternité. Enfin ces jardins questionnent les processus de participation et de fabrication de la ville et enrichissent le déploiement politique du « droit à la ville », du « droit à la différence » et du « droit au territoire ».

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les inégalités entre les territoires, entre les villes, et entre les populations d'une même localité doivent se penser à travers une démarche systémique et pluridisciplinaire. Dans ce cadre, les perspectives opérationnelles peuvent être extrêmement diversifiées. Du côté des politiques publiques d'abord, mes recherches invitent à considérer la crise urbaine comme une véritable fenêtre d'opportunité pour penser des processus de développement économique et sociaux. A l'échelle nationale, elle invite également à penser la décentralisation des compétences dans des perspectives de complémentarité entre métropoles et petites villes, entre l'urbain et le rural. Du côté du secteur privé, ma thèse fait émerger des idées innovantes dans de nouveaux processus d'entrepreneuriat social pour répondre à des enjeux croisés de durabilité et de lutte contre la précarité : par exemple la place de la nature en ville et le développement de nouveaux espaces de sociabilité peut faire l'objet d'actions collectives majeures entre les pouvoirs publics, les entreprises privées et la sphère associative. Du côté de la société civile, ma thèse questionne de manière générale les façons de vivre et de faire vivre la citoyenneté dans des perspectives de durabilité : à ce titre, dans les villes petites et moyennes, tout reste à inventer et des d'entrepreneuriat innovante peuvent facilement être mis en place. Enfin ma thèse a pour ambition d'enrichir des catégories académiques prometteuses et qui peuvent être facilement mise en politique : la subalternité, le droit à la ville, et la cosmopolité des territorialités.

Discipline

Géographie et Aménagement (avec une forte ouverture sur l'agroécologie politique et l'anthropologie).

Année d'inscription

2016

Financement

Université de Montpellier 3 – Paul Valéry

Directeurs de Thèse

Lucette Laurens et Christophe Soulard

Instituts de rattachement

Université de Montpellier 3 – Paul Valéry / Supagro-Montpellier / INRA SAD

Partenaires

Partenariat en cours de construction avec l'université de Porto au Portugal.



Sandrine Fournie

Mail : sandrine.fournie1@univ-tlse2.fr

CONSTRUCTION SOCIOTECHNIQUE ET RELATIONNELLE D'UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Les présents travaux interviennent dans un contexte de développement des circuits courts et des circuits de proximité. De nombreuses questions se posent sur la manière de construire et de soutenir les initiatives émergentes portées par des acteurs de différentes natures : publics, économiques et civils. Nous nous sommes intéressés aux dynamiques collectives qui permettent aux acteurs de se mobiliser et de coordonner leurs activités au sein d'un système d'action alimentaire (plus ou moins) localisé en faisant les hypothèses :

1. Que ces dynamiques s'appuient sur de nouvelles formes organisationnelles au profit de formes plus réticulaires ;
2. Que ces dynamiques suivent des processus sociotechniques constituant des innovations collectives ;
3. Que ces dynamiques nécessitent de nombreux intermédiaires et médiateurs.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Répondant à une demande opérationnelle, nos travaux s'inscrivent dans une recherche-action menée au sein d'une coopérative agricole (thèse CIFRE) et à l'échelle du territoire du Pays de Figeac, dans la tradition des Sciences du Développement du département SAD de l'INRA. Les données ont été recueillies en immersion sur le terrain et à partir de différents matériaux (documents, discours, entretiens, observations etc.). Nous avons mobilisé les cadres analytiques de la Sociologie de la Traduction et de la Sociologie des réseaux relationnels, enrichis d'apports en Sociologie Economique et en Sociologie de l'Action Organisée.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Nous avons étudié différentes formes organisationnelles intervenant dans le système alimentaire du territoire du Pays de Figeac : 1) la coopérative agricole elle-même, organisation de producteurs 2) les circuits territorialisés développés par la coopérative pour la commercialisation de produits alimentaires et 3) le dispositif de gouvernance alimentaire mis en place et animé par le syndicat de développement du territoire auquel a été invité les différentes familles d'acteurs agro-alimentaires (producteurs, artisans-transformateurs, restaurateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités, associations).

RESULTATS (SI CONCERNE.E)

D'un point de vue théorique, notre recherche montre que les capacités d'innovation (et d'adaptation) des acteurs dépendent :

1. de leurs profils relationnels : homogame / hybride / multiplexe, c'est à dire de leur appartenance à différents réseaux et à différentes échelles d'actions
2. de la configuration des réseaux auxquels ils appartiennent : lâche / mixte / organisé, c'est à dire de la forme type du marché libéral et des acteurs autonomes aux formes bureaucratiques
3. et de leur position dans ces réseaux : marginalité / intermédiarité / équivalence / centralité .

Elle rend compte de l'importance des médiations (humains mais aussi techniques) et des positions intermédiaires dans les processus d'innovation et dans les systèmes d'action associant des acteurs de différentes natures. Elle montre également la variation des configurations organisations tout au long du processus.

D'un point de vue opérationnel, notre recherche rappelle et précise l'importance des acteurs intermédiaires dans les systèmes alimentaires. Ces derniers ont un rôle déterminant dans la construction des échanges marchands, dans les « traductions » entre les acteurs et les « ajustements » entre les produits issus des producteurs et les besoins des consommateurs. Dans nos études de cas, la reconnaissance du rôle et des compétences des acteurs a été un élément déterminant dans la construction des circuits et dans la valorisation qualitative des produits alimentaires.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Nos travaux invitent ainsi les personnes et organisations qui interviennent dans le champ du développement des systèmes alimentaires :

1. à réaliser une analyse de réseaux relationnels pour comprendre le fonctionnement du système d'acteurs, identifier les freins au changement et les opportunités d'action. Il s'agit notamment de tenir compte des réseaux dans lesquels les acteurs sont insérés (« encastrés ») et de favoriser les complémentarités aux dépens des concurrences (par le positionnement d'acteurs dans des vides sociotechniques plutôt que dans des équivalences) ;
2. à mettre en réseau et à accompagner la construction de nouvelles relations socioéconomiques (de la connaissance à la reconnaissance) ;
3. à tenir compte du rôle et de la place des intermédiaires dans les circuits alimentaires ;
4. à encourager la reconnaissance des acteurs et la valorisation de leurs compétences.

Discipline

Sciences Sociales ; Sociologie de la Traduction et Sociologie des Réseaux Relationnels ; Apports de la Sociologie de l'Action Organisée et de la Sociologie Économique

Année d'inscription

2010

Financement

Thèse CIFRE (financement privé et soutien ANR)

Directeurs de Thèse

Marc Barbier et Yuna Chiffolleau

Instituts de rattachement

INRA SAD, Sciences de l'Action pour le Développement, UMR Innovation

Partenaires

Différents partenaires ont soutenu ou participé à ces travaux : le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Figeac, le Réseau Rural Midi-Pyrénées, l'Association Sol et Civilisation. Ils ont également participé au projet Casdar INTERVAL, piloté par la FRCivam de Bretagne (Quelles plus value économique, sociale et environnementale des synergies entre les agriculteurs et acteurs économiques dans les circuits alimentaires de proximité).

Armelle Gomez

Mail : gomez.armelle@yahoo.fr

ENTREPRENEURIAT ET TERRITOIRE : QUELLES VALEURS AU BENEFICE DES TERRITOIRES DANS LES INITIATIVES EN CIRCUITS DE PROXIMITE ?

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Ce travail de recherche entend mener une réflexion, dans le champ de l'entrepreneuriat, sur les relations entre les actants d'un territoire dans leur rapport à la nature et la destination de la valeur créée par leurs organisations.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Cette recherche a été réalisée à partir du cadre d'analyse de l'acteur-réseau pour répondre aux attendus d'une démarche processuelle et méso-analytique. Le matériau recueilli, qualitatif, a fait l'objet d'une double analyse thématique et linguistique, à l'aide du logiciel TROPES.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Le travail d'enquête s'est déroulé sur un territoire couvrant trois départements : les Pyrénées Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Gers. Il a permis la constitution d'un corpus composé de trente-quatre entretiens semi-directifs faisant référence à cinquante-trois projets ainsi qu'une focale sur soixante-dix-sept initiatives dans le domaine agro-alimentaire.

RESULTATS

Les résultats de cette thèse apparaissent en deux temps. Le premier consiste à décrire le phénomène du point de vue de la forme des organisations et du discours porté sur la valeur et le territoire. Le second, dans le chapitre conclusif, propose une typologie des démarches entrepreneuriales territorialisées dans la perspective de la théorie des réseaux.

Discipline

Sciences de gestion

Année d'inscription

2013

Financement

Contrat de CIFRE avril 2014- mars 2017

Directeurs de Thèse

Mrs. Yves Levant et Camille Chamard

Instituts de rattachement

Bordeaux Sciecnes Agro ; Laboratoire EtBx Irsea
Bordeaux

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Plusieurs réseaux coexistent sur les territoires qui partagent entre eux de nombreuses connexions avec toutefois des différences notables entre les structures entrepreneuriales étudiées. Une meilleure connaissance de l'hétérogénéité du phénomène peut permettre aux professionnels un accompagnement plus adapté, tant technique que financier, de ces initiatives.

Noé Guiraud

Mail : noeguiraud@gmail.com

LA RELOCALISATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR - UNE ETUDE MULTI APPROCHE DES CIRCUITS COURTS (2000-2015)

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Cette thèse traite de la relocalisation alimentaire en région PACA qui s'opère à travers le développement des circuits courts depuis les années 2000. On observe la persistance de la diversité des circuits courts, la pérennisation de formes nouvelles comme les Amap et les Points de vente collectifs, mais aussi leur structuration progressive en réseaux, ainsi qu'un changement d'échelle du phénomène avec des initiatives qui commencent à se structurer dans le secteur de la restauration hors domicile. Ce sont autant d'indicateurs d'une dynamique de croissance et de structuration de ces activités.

L'approche développée ici s'intéresse à la dynamique d'institutionnalisation des circuits courts en région, que l'on observe par un positionnement croissant des pouvoirs publics et la multiplication des organisations qui visent à produire un cadre au développement de ces circuits alimentaires. La proximité est identifiée comme le principe de changement qu'impliquent les circuits courts au niveau de l'organisation spatiale des filières et au niveau de la coordination des acteurs. Je souhaite comprendre comment ces processus impactent le développement des circuits courts en région PACA.

ÉLÉMENTS DE METHODE

J'ai travaillé à la fois en tant que **géographe**, en mobilisant des outils de **l'analyse spatiale**. Et à la fois en tant qu'**économiste** en mobilisant un cadre d'analyse institutionnel pour **évaluer la mise en place de la politique cadre du conseil régional** au sujet des circuits courts. J'ai étudié les **niveaux d'organisation** des circuits courts en région en confrontant des données sur l'état de l'existant, l'offre et la demande potentielle en circuits courts et les caractéristiques du territoire régional. Ensuite j'ai travaillé sur **la dimension spatiale du local** pour les paniers des Bouches du Rhône en focalisant sur la logistique maraîchère. A partir de ces deux études j'ai construit une réflexion sur les (re)configurations spatiales de la relocalisation alimentaire. J'ai aussi étudié la mise en place et l'organisation de l'observatoire régional des circuits courts. En décrivant ce **dispositif de coordination des acteurs régionaux** je me suis interrogé sur l'émergence d'une **gouvernance régionale** comme forme d'encadrement de la relocalisation alimentaire.

TERRAIN(S) D'ETUDE

L'observatoire régional des circuits courts de Provence-Alpes-Côte-D'azur a été conçu en 2010 et a existé jusqu'en automne 2016. Il aura réunis 77 structures représentées par 186 participants sur cinq années autour de nombreuses thématiques opérationnelles dans une visée de développement des circuits courts. J'y ai été stagiaire en 2012, c'est dans ce cadre que j'ai produit un inventaire régional des circuits courts en 2012, puis j'y ai participé jusqu'en 2015.

Les réseaux Paniers Marseillais et Amap de Provence coordonnent des associations de type Amap en région. J'ai travaillé avec les deux réseaux à l'échelle du département des Bouches du Rhône en réalisant des inventaires en 2010 et 2015 afin d'étudier les distances parcourues par les producteurs et résultant de leur organisation. Je me suis par conséquent également intéressé au rôle des réseaux dans l'organisation logistique des groupes locaux. Ce terrain d'étude a donné lieu à un second terrain toujours en cours qui s'intéresse à l'impact environnemental des Amap.

La Plateforme Paysanne locale est une association qui approvisionne en produits frais et locaux des professionnels de la restauration et des détaillants du bassin marseillais. Elle travaille avec des producteurs se situant entre Aubagne, Manosque et Cavaillon. Cette structure a bénéficié d'une aide à l'emploi logistique du Conseil régional dans le cadre de sa politique en faveur des circuits courts. J'ai participé à sa création et observé ainsi l'impact de la gouvernance régionale sur sa mise en place.

RESULTATS

On différencie des systèmes alimentaires territoriaux propres au milieu agricole dans les Alpes de Haute Provence et les Hautes-Alpes, tandis que la **demande urbaine apparaît très structurante** au niveau régional et départemental. Simultanément, la gouvernance alimentaire régionale qui a émergé a permis un **décloisonnement des acteurs agricoles et de la société civile**, mais elle reste un processus fragile qui n'aura pas survécu à l'alternance politique. Considérer ces deux aspects souligne l'enjeu de l'articulation de la coordination des acteurs à l'échelle de la relocalisation des filières, et pose la question du rôle que peuvent avoir les villes.

Cette importance des villes dans la relocalisation alimentaire est confortée dans l'étude des distances au producteur dans les Amap à trois dates différentes. On observe aussi que les maraîchers font un maximum de 120 km de route par semaine (ce seuil n'a pas augmenté depuis 2006) et que les maraîchers concernés en Bouches du Rhône sont localisés dans deux ceintures maraîchères. **L'une se situe dans des espaces spécifiquement agricoles et l'autre est plus imbriquée dans le fait urbain.** Ces derniers passent en moyenne 36 min aller-retour toutes les semaines pour écouler leurs légumes.

L'observatoire aura été un **outil de gouvernance** qui a permis à un très large éventail d'acteurs de se rencontrer et de travailler ensemble au-delà de conflictualités pré existantes. Les modalités d'organisation, les choix d'animation et les règles de fonctionnement auront été des moyens efficaces de dépasser ces conflits. Il a également été un révélateur de l'enjeu normatif qui accompagne les démarches institutionnelles : qui est ou n'est pas circuit court.

Cette thèse souligne ainsi l'existence de **phénomènes d'exclusion** qui accompagnent cette relocalisation alimentaire : l'exclusion d'acteurs de l'accompagnement et de circuits courts spécifiques selon le modèle de développement légitimé par la gouvernance régionale, mais aussi pour des producteurs à travers la concurrence localisée (économique et spatiale).

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les résultats de cette thèse invitent globalement les acteurs tant professionnels, qu'institutionnels et de la société civile à la coordination, que ce soit pour dépasser les approches trop sectorielles des circuits courts ou les approches limitées par le cadre de leur territoire administratif.

On a pu montrer l'importance d'un dispositif de gouvernance tel que l'observatoire pour surpasser des conflits entre acteurs du développement des circuits courts. C'est apparu un outil apte à établir des règles négociées par les parties prenantes. Et si l'engagement politique dans ce genre de processus de gouvernance est important du point de vue de sa légitimité, il induit aussi une fragilité. Les modalités d'organisation mises en valeur dans ce travail sont une base sur laquelle s'appuyer pour initier d'autres expériences. Enfin les réflexions sur l'organisation logistique des maraîchers met en valeur la capacité des réseaux Amap à maintenir de l'activité agricole, notamment de petite taille, dans des espaces urbains et péri urbains. L'agriculture (re)devient une composante du fait urbain que les villes sont amenées à considérer dans leurs réflexions, notamment en termes d'aménagement.

Discipline

Économie ; géographie

Année d'inscription

2012-16

Financement

Bourse Régional du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur

Directrice de Thèse

Juliette Rouchier (LAMSADE)

Instituts de rattachement

Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM)

Partenaires

Les Paniers Marseillais (Réseau d'associations de consommateurs en partenariat solidaire avec des producteurs locaux en pratique biologique et/ou agroécologique ou en conversion vers ces pratiques.)



Vanessa Iceri

Mail : vankimie@hotmail.com / vanessa.iceri@agroparistech.fr

ACTIONS COLLECTIVES ALIMENTAIRES ET SES ACTEURS : UN REGARD SUR LA DIVERSITE, UNE QUETE POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL. REGARDS CROISES ENTRE CAS D'ETUDES RURAUX AU BRESIL ET EN FRANCE.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Ma thèse s'inscrit dans le contexte de remise en cause de la domination du modèle intensif agro-industriel et ses conséquences en terme social, environnemental et territorial. Un grand nombre d'acteurs s'intéressent actuellement à l'alimentation (privés/publics, institutionnels/individuels) et une diversité d'actions émerge, de façons plus ou moins visibles sur les territoires.

Des nouveaux enjeux alimentaires émergent avec de nouveaux acteurs. Ils ne sont plus seulement liés aux demandes alimentaires croissantes (sécurité alimentaire), mais aussi à la souveraineté alimentaire, aux externalités environnementales (distance des transports alimentaires, impacts des modèles de production) et à l'impact territorial en termes de dynamismes.

La dimension collective des actions et des projets alimentaires devient, alors, un enjeu d'articulation pour atteindre des intérêts partagés du groupe d'individus et en conséquence du territoire. A partir des actions collectives alimentaires, comment la capacité individuelle et collective d'ancrage territorial constitue un potentiel pour le développement territorial ?

Dans le cadre de ma thèse, je m'intéresse à comprendre l'ancrage territorial du collectif et des individus à partir de la mobilisation des traditions, savoir-faire, innovations et du processus d'ouverture territoriale, pour analyser ce que cela produit en terme de potentiel de développement territorial.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Ma thèse mobilise le cadre théorique du développement territorial et des systèmes alimentaires comme référence pour la compréhension des actions collectives alimentaires.

Tout d'abord un inventaire d'initiatives alimentaires a été réalisé sur les territoires d'analyse pour ensuite cibler le travail sur deux cas d'étude, un au Brésil et un en France. L'analyse processuelle et l'analyse de l'organisation socio-spatiale ont été les méthodes choisies pour comprendre :

1. dans un premier temps, le processus d'émergence et consolidation de l'action collective ;
2. dans un deuxième temps, la trajectoire individuelle des acteurs qui ont eu un rôle clé dans le projet collectif ;

3. et dans un troisième temps, les relations et la mise en cohérence entre acteurs-activités-espaces à différentes échelles (exploitation, territoire du projet, région, etc.).

Les outils mobilisés dans la démarche ont été : entretiens semi directifs avec des agriculteurs, techniciens et acteurs publics et des dessins d'acteurs avec les agriculteurs, entretien collectif sous la forme d'un atelier participatif (restitution et collecte des données) et dessin des acteurs.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Les expériences de terrains sur lesquelles je me suis basée dans cette analyse sont : le projet d'organisation de la production de la communauté traditionnelle (Faxinal Emboque) dans l'Etat du Paraná au Brésil et le magasin des producteurs (Le Local) à Ambert, dans le Parc Naturel Régional Livradois Forez en France. Il s'agit de deux initiatives portées collectivement par les agriculteurs dont la première avait comme finalité l'amélioration des conditions de vie (socio-économiques) des familles membres de la communauté tandis que la deuxième cherchait à renforcer l'offre alimentaire en circuit court, permettant l'accès des produits locaux à la population rurale et facilitant la distribution pour les producteurs (réduction du nombre de points de vente, moins de trajet à faire, confort de vendre à l'abri d'un magasin).

RESULTATS

Même si l'analyse n'est pas encore aboutie ma thèse permet de mettre en évidence certains résultats.

1. Un premier résultat est issu de l'analyse processuelle de l'action collective. Cette partie montre l'émergence des acteurs clés au sein des AC, le processus de découverte et/ou mobilisation des talents au sein d'une AC et l'évolution de leurs compétences dans le temps. Dans ce processus l'AC permet de révéler des compétences aux acteurs et de les conduire à un rôle clé.
2. Un deuxième résultat montre que les acteurs ont de multiples ancrages territoriaux (territoire d'origine, d'installation et d'action). Cette diversité d'ancrages (ici et ailleurs) présents dans la trajectoire des individus favorise l'ouverture du territoire d'action.
3. Un troisième résultat, issu de l'analyse socio-spatiale, est encore en cours. Il cherche à montrer comment, dans le territoire d'action, les ressources (matérielles, organisationnelles et idéelles) sont créées, mobilisées ou supprimées et comment cela contribue à la mise en place d'un processus de développement territorial. Cette analyse partielle (terrain brésilien) a été croisée avec le cadre théorique des biens communs, ce qui nous a permis de produire un article qui démontre comment une organisation socio-spatiale, à l'échelle micro locale, interagit avec d'autres acteurs et d'autres espaces à une échelle supérieure et en quoi cela est important à l'échelle globale. Au-delà de penser l'espace et les ressources comme un commun, nous mettons en évidence les pratiques spécifiques et localisées des groupes sociaux.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les résultats de ma thèse donnent des pistes d'action pour la construction et l'accompagnement des projets collectifs sur les territoires ruraux. Ils permettent ainsi de repenser le développement des territoires dans un dialogue entre différentes échelles.

Concrètement l'opérationnalisation peut se faire de différentes façons :

1. en donnant visibilité aux trajectoires des acteurs clés et leur contribution à la dynamique collective ;
2. en donnant conscience et visibilité à la complexité et aux valeurs véhiculées par les actions collectives ;
3. en formalisant les points de passage obligés et en évitant les risques pour le développement d'un projet collectif ;
4. en produisant des grilles d'analyse et d'identification de leviers de développement.
- 5.

Discipline

Géographie

Année d'inscription

2015

Financement

CNPq - Brésil

Directrice de Thèse

Sylvie Lardon, INRA et AgroParistech

Instituts de rattachement

UMR Territoires ; Ecole doctorale LSHS-Université de Clermont



Julie LEQUIN

Mail : julie.lequin@hotmail.fr

QUELLES INTERACTIONS DYNAMIQUES ENTRE SYSTEMES AGROALIMENTAIRES LOCALISES (SYAL) ET PROXIMITES TERRITORIALES ?

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Si de plus en plus de démarches de coopérations territoriales alimentaires dites « alternatives » émergent en France et dans le monde, elles recouvrent une diversité de réalités plus ou moins anciennes (Praly et al., 2014). Ces coopérations ont pour point commun d'entreprendre une forme de reterritorialisation des chaînes alimentaires en articulant à un niveau territorial des activités complémentaires de la production, de la transformation et de la distribution. En s'inscrivant principalement dans la lignée des travaux de recherche sur les SYAL (Moity-Maïzi et al., 2001 ; Fournier et al., 2002 ; etc.), nous cherchons à interroger les mécanismes de construction des modalités, règles et proximités qui permettent d'établir et de stabiliser les coordinations entre les acteurs de ces systèmes (Muchnik, 2008). A ce titre, nous questionnons l'émergence et la construction d'un système commun de valeurs (Gilly et Torre, 2000) et sa stabilisation dans le temps.

ÉLÉMENTS DE METHODE

En se fondant sur des études de cas (Yin, 2003) et sur un matériau de recherche principalement issu d'entretiens - une cinquantaine - semi-directifs destinés à collecter des données qualitatives, nous avons réalisé des analyses rétrospectives de la construction des systèmes agroalimentaires étudiés : une chronologie est reconstituée, avec des focus sur les temps et facteurs de rapprochement et connexions entre initiatives, ou au contraire de fragmentation du système.

Nous nous appuyons pour cela sur la sociologie de la traduction (Callon, 1986) qui fournit un cadre d'analyse des mises en réseau d'acteur-rices. Nous complétons notre analyse par deux grilles de lecture. La première, issue de l'économie des proximités (Gilly et Torre, 2000 ; Talbot, 2008) permet d'approfondir la qualification des mises en structuration des interactions en prenant en compte à la fois l'espace géographique et l'espace social. La deuxième, issue des économies de la grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991) permet d'approfondir l'analyse des modalités de la construction des accords entre acteur-trices dont les mondes de référence sont souvent distincts.

TERRAIN(S) D'ETUDE

La recherche est effectuée sur deux terrains principaux :

1. la structuration d'un projet de filière biologique multi-acteur-trices en Alsace organisé autour d'une SCIC. Cette structure met en lien une série d'opérateur.trice.s le long de la chaîne agroalimentaire (production, transformation, distribution etc.). Elle approvisionne la restauration collective, les grandes et moyennes surfaces ainsi que les magasins spécialisés ;

2. la structuration d'un projet de filière de transformation et commercialisation de viande multi-espèces en Loire-Atlantique organisé autour d'une CUMA et une SARL. Cette double structure met en œuvre un atelier de découpe et de transformation mutualisé ainsi qu'un circuit logistique de vente aux professionnels, à la restauration collective et par vente directe.

Dans ces deux cas, nos travaux se focalisent principalement sur les coordinations à l'échelle d'un projet. Pour approfondir la dimension territoriale des coordinations, le travail empirique est complété par deux autres terrains : la filière de valorisation laitière bovine en Lozère et les circuits alimentaires de proximité dans le Pays de Rennes. A noter que le terrain de Lozère est spécifique puisqu'il a été élaboré à l'aide d'une recherche-action participative qui n'a pas aboutie.

RESULTATS

Les premières analyses des régularités entre nos terrains met en évidence l'existence de processus au travers desquels le système commun de valeurs est susceptible :

1. d'émerger (effets de proximités, création de confiance et de solidarités territoriales) ;
2. d'être remis en question (mise en tension de valeurs parfois « contradictoires », confrontation des valeurs avec la pratique et les représentations, inadéquation entre les intérêts individuels, collectif et général).

De façon générale, la recherche montre que le système commun de valeurs n'est pas régi par un processus linéaire (émergence-développement-stabilisation-adoption) et qu'il se construit et déconstruit au fil du temps, des réorientations du réseau et de sa composition.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

L'opérationnalisation de la recherche a lieu à deux niveaux de temporalités :

1. dans le temps de la thèse *via* la mise en œuvre d'une recherche-action en Lozère ainsi que de restitutions participatives de la recherche en Alsace et Loire-Atlantique. Ces dernières ont pour objectif à la fois d'enrichir les données de recherche mais aussi de redéfinir l'action avec les acteur-trice-s concerné-e-s ;
2. après la thèse en fournissant une meilleure compréhension de ces systèmes permettant de mieux accompagner leur émergence. Si la thèse ne prétend pas fournir une méthodologie d'accompagnement en tant que tel, elle entend toutefois mettre en avant une approche systémique en l'alimentant par des clés de compréhension et outils. Des références relatives à ce qui consolide un SYAL ou le fragilise et la façon d'agir sur les éléments identifiés, déduites de la thèse, alimenteront l'opérationnalisation des SYAL notamment *via* la Fabrique des Territoires Innovants, entreprise porteuse du projet de thèse.

Discipline

Économie

Année d'inscription

2015

Financement

Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Directeur de Thèse

Jean-Eudes BEURET

Instituts de rattachement

Agrocampus Ouest Rennes/Université Rennes 2, UMR CNRS ESO 6590

Partenaires

SCIC La Fabrique des Territoires Innovants



Brewenn Métayer

Mail : brewenn.metayer@cerema.fr

LA PERFORMANCE DES ORGANISATIONS LOGISTIQUES DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES : VERS UN SYSTEME DURABLE ?

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le développement des circuits courts alimentaires s'appuie sur une image de durabilité, perçue à la fois par les producteurs, les consommateurs et les acteurs publics. Toutefois nombre d'études relativisent, voire réfutent leur caractère durable ; résultant que les bénéfices resteraient variables d'une exploitation à une autre, d'un débouché à un autre et d'un territoire à un autre. Parmi les éléments impliqués dans cette controverse, l'organisation logistique construite par différents acteurs (producteurs, collectifs de producteurs, acteurs publics...) pose problème. On observe effectivement **une diversité d'organisations logistiques aux performances variables sur les plans économique, environnemental et social**. Par ailleurs, certains acteurs ont élaboré des organisations logistiques plus performantes en tous points, comme la mutualisation du transport ; mais ces dernières ne sont pas adoptées par tous et chacun préfère construire son organisation différemment. Face à cette diversité d'organisations logistiques aux performances variées, on cherche à savoir **qui fait le choix d'organiser la logistique d'une façon plutôt qu'une autre et pourquoi**.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Une démarche inductive est privilégiée et débute par la création d'une typologie des organisations logistiques à partir d'entretiens semi-directifs auprès de producteurs. La diversité des organisations logistiques sera ainsi matérialisée par le nombre d'organisations-types ou de familles logistiques identifiées. Ensuite, on relie chaque famille à des critères de performances, pour montrer que les acteurs organisent leur logistique selon des finalités différentes. La thèse cherche de même à identifier les facteurs, qui relèvent des caractéristiques de la production, de la demande et du territoire, à l'origine de l'émergence de chaque famille logistique. L'association de ces facteurs avec la typologie permet finalement de sélectionner un cadre théorique qui pourrait expliquer la diversité des organisations logistiques observée en circuit court alimentaire.

TERRAIN(S) D'ETUDE

La thèse prend appui sur le projet COLCICCA (Concevoir des Organisations Logistiques Collectives et Intelligentes pour les Circuits Courts Alimentaires), impliquant le Cerema Nord-Picardie, l'Ifsttar et la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Ce projet débuté en juillet permet de réaliser des enquêtes auprès des producteurs, dans les différents territoires agricoles du Nord-Pas-de-Calais.

RESULTATS

On s'attend à identifier entre 3 et 6 familles logistiques aux organisations bien distinctes. A partir de cette classification, les résultats attendus montreront que :

1. **Les acteurs de chaque famille suivent une logique de performances spécifiques.** Par exemple dans une organisation-type, les producteurs privilégient la valorisation de leur travail auprès des consommateurs tandis que dans une autre, l'objectif de profit oriente l'organisation de la logistique ;
2. **Certaines combinaisons de facteurs ont tendance à faire émerger une famille plutôt qu'une autre.** Il s'agit à la fois de facteurs liés à la production et à la demande, mais aussi de ressources territoriales mobilisées (infrastructures disponibles, présence d'acteurs associatifs...).

On pourra ainsi mettre en relation la finalité de la logistique voulue par les acteurs au regard des moyens mis en œuvre. Dès lors on répondra à la problématique : qui organise la logistique et pourquoi.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

La thèse apporte des connaissances sur les facteurs qui façonnent l'environnement propice à la naissance d'une organisation-type. On pourra également comprendre pourquoi et par qui les organisations logistiques les plus durables se forment. **L'ensemble de ces connaissances fonde l'étape préalable à la mise en place d'ateliers à destination des acteurs de terrain** (producteurs, collectifs de producteurs, acteurs publics...). L'objectif de ces ateliers est de **provoquer une évolution des organisations logistiques vers des pratiques plus durables**. Pour cela, la démarche consiste à déclencher une prise de conscience à la fois sur l'importance et la complexité de la logistique. Ensuite l'action a pour but d'enclencher et d'orienter une dynamique de construction d'organisations logistiques, notamment basées sur un fonctionnement collectif (mutualisation du transport, partage d'une plateforme logistique...).

Discipline

Économie

Année d'inscription

2015

Financement

Thèse financée à 100% par le Cerema Nord-Picardie

Directeurs de Thèse

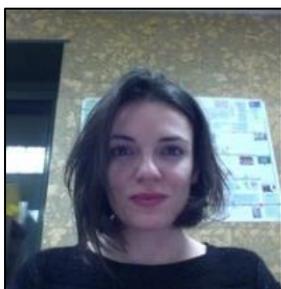
Corinne Blanquart (IFSTTAR/AME/SPLOTT) ; Ludovic Vaillant (CEREMA/NP/TM/MT)

Instituts de rattachement

Université Paris-Est - Ecole Doctorale Ville, Transports et Territoires

Partenaires

Ifsttar - Systèmes Productifs, Logistique, Organisation des Transports, et Travail (SPLOTT) ; Cerema Nord Picardie – Mobilités et Territoires



Marion Maignan

Mail : marion.maignan@u-picardie.fr

LA CONSTRUCTION D'UN PRIX JUSTE AU SEIN D'UN SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE ALTERNATIF : CAS DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF ALTER-CONSO

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le modèle de production et de consommation agro-industriel fait l'objet, depuis les années 1970, de critiques portant à la fois sur son impact environnemental, économique et sociétal. En réponse à ces critiques, s'est développée depuis les années 60 au Japon, 80 aux États-Unis, et plus récemment en France, une multitude d'initiatives visant à soutenir une agriculture durable, respectueuse des hommes et de l'environnement. Basées sur de nouvelles formes d'organisation et orientées vers des échanges économiques plus justes, ces initiatives, qui ont pu être qualifiées de systèmes agroalimentaires alternatifs (S3A), associent de manière variée des modes production respectueux de la planète. Elles s'appuient par ailleurs sur des formes organisationnelles ancrées dans des logiques d'économie sociale et solidaire : AMAP, circuits-courts, coopératives, commerce équitable local. Ces expériences s'appuient sur des modèles de gouvernance et d'organisation qui reconsidèrent les finalités et les modalités de l'activité économique. La question de la justice dans l'échange, incarnée par la recherche d'un prix juste, est enjeu central pour ces démarches. Dans ce contexte, la thèse propose d'analyser la construction d'un prix juste au sein d'une coopérative s'inscrivant dans un système agro-alimentaire alternatif et engagée dans une démarche de commerce équitable local.

La fixation des prix au sein de la coopérative apparaît comme le résultat d'un processus organisationnel, marqué par une exigence de justice. La question qui se pose dès lors est la suivante :

« Quels sont les enjeux et pratiques de fixation d'un prix juste au sein d'une coopérative multi-parties-prenantes, participant d'un système agro-alimentaire alternatif? »

Elle se décline en deux principales sous-questions :

Quels sont les critères de définition du juste mobilisés par les acteurs dans la fixation du prix?

Quels sont les outils d'évaluation et les pratiques de fixation du prix juste au sein de la coopérative?

ÉLÉMENTS DE METHODE

La recherche s'est appuyée sur une méthode ethnographique caractérisée par l'étude approfondie, sur une période longue (2013 à 2016), d'une organisation unique.

En cohérence avec cette méthode, la thèse mobilise une multitude de matériaux empiriques. La réalisation d'entretiens compréhensifs a permis d'accéder à la définition du prix juste donné par chaque acteur. Les observations participantes et non participantes, donnent à voir la manière dont est organisé le débat, les arguments mobilisés, les outils de construction du prix juste. L'analyse de documents donne quant à elle accès à la culture de l'organisation.

Le travail d'analyse des données s'est fait suivant un processus itératif de codage du matériau qualitatif, avec l'aide du logiciel NVivo, par un processus d'aller-retours entre le matériau empirique et la littérature.

TERRAIN(S) D'ETUDE

La thèse s'appuie sur le suivi, pendant trois ans, de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Alter-Conso (SCIC)³. Cette coopérative distribue chaque semaine environ 1800 paniers de produits agricoles locaux dans 14 lieux de l'agglomération lyonnaise. Elle est organisée autour de 8 filières de production (fruits, légumes, pain-goûter, produits laitiers, œufs, viande, alcools et épicerie). La coopérative propose 4 tailles de paniers, associées à 4 niveaux de prix. La SCIC Alter-Conso adopte un mode de gouvernance démocratique réunissant une diversité de parties-prenantes, organisées en 4 collèges de votes : producteurs, salariés, consommateurs, sympathisants. La recherche d'un prix juste s'appuie sur une démarche démocratique, intégrant l'ensemble des catégories d'acteurs.

RESULTATS

Pour les membres de la coopérative, le prix juste renvoie à une multitude de dimensions du juste : dimension **économique** (satisfaction et équité pour l'ensemble des acteurs de l'échange, capacité à vivre de son travail) ; dimension **environnementale** (valorisation de la qualité environnementale des produits) ; dimension **sociale** (Accessibilité au plus grand nombre, qualité sociale des produits) ; dimension **politique** (participation des membres à la fixation des prix, pérennité économique d'un projet éthique).

1. Le prix juste à la croisée des formes de justice

La définition du prix juste par les membres d'Alter-Conso renvoie à trois formes de justice.

- La **justice procédurale** est associée aux procédures et méthodes de fixation du prix. Pour les membres de la coopérative, le prix juste doit être transparent (sa composition, et la répartition de la valeur au long de la filière doit être clairement expliquée). En outre, ses modalités de fixation doivent être discutées dans un espace démocratique faisant intervenir un débat rationnel, qui s'oppose en cela à un rapport de force. Enfin, il doit s'appuyer sur un calcul de coûts de production des produits, validé par l'ensemble des membres de la coopérative et constituant une base de discussion.
- La **justice distributive**, quant à elle, concerne la répartition des richesses économiques et sociales, en prenant en compte les inégalités entre participants à l'échange. Cette fonction distributive est ici illustrée par la définition de trois niveaux de participation aux frais de fonctionnement (0%, 10%, 20%), dépendant du niveau de revenu des consommateurs (étudiants et bénéficiaires des minima sociaux, non imposables, imposables).

³ Les SCIC sont des coopératives, mais également des sociétés commerciales (SA, SARL, SAS), qui se distinguent par un objet social d'intérêt collectif (réponse aux besoins collectifs d'un territoire dans une logique de développement durable) et une gouvernance par le multisociétariat. Leurs statuts exigent qu'elles comptent parmi leurs sociétaires au moins trois catégories d'acteurs : salariés, usagers ou bénéficiaires du service, et contributeurs (collectivités, entreprises, bénévoles, associations, particuliers).

- La **justice commutative**, enfin, porte sur l'équivalence dans l'échange et la satisfaction réciproque des participants à la transaction. Elle tient compte, d'une part, d'une dimension de **juste rémunération** pour le producteur et de salarié, et d'autre part, de critères multidimensionnels autour de la **qualité des biens**. Il s'agit à la fois de critères intrinsèques (fraicheur, goût, diversité des produits), et de critères extrinsèques (qualité sociale et environnementale des produits).

2. Le prix juste comme outil de performance d'un modèle économique alternatif

2.1. Le prix comme mise en œuvre de principes et valeurs de l'ESS

Les modalités de fixation du prix au sein de la coopérative renvoient par ailleurs à un ensemble de références cognitives et de principes organisationnels relevant d'une économie alternative. L'engagement dans une démarche de décroissance, l'adhésion aux principes de l'économie sociale et solidaire (solidarité, démocratie), ou la promotion d'une consommation responsable sont ainsi déclinés dans les modalités de fixation du prix.

Un modèle économique alternatif...		...décliné dans la fixation du prix
Valeurs et cadres cognitifs	Décroissance	Non-lucrativité : pas logique de profit
	Consommation responsable	Valoriser les caractéristiques sociales et environnementales des biens (label bio et agriculture paysanne)
	Solidarité	Reconnaître les besoins réciproques des membres de la coopérative
Gouvernance	Démocratie	Des espaces et temps collectifs de fixation du prix (ateliers de réflexion, réunions de filière, conseil de coopération, assemblée générale)
	Multisociétariat	
Organisation du travail	Limitation du temps de travail	Un enjeu de juste rémunération pour les producteurs et les salariés
	Salaires décents	

Tableau 2 : Un modèle économique alternatif décliné dans la fixation des prix

Source : Auteure

3.2. Un prix alternatif au prix de marché

La fixation du prix au sein de la coopérative vise à protéger les participants à la transaction des fluctuations des prix de marché. En définissant des prix fixes et des volumes écoulés sur la saison, il s'agit ainsi de garantir le revenu du producteur. Le système d'abonnement permet par ailleurs à des consommateurs à faibles revenus de connaître à l'avance leurs frais alimentaires et de mieux gérer leur budget.

Le cas de cette coopérative met en évidence une conception alternative de la fixation du prix en gestion (Tableau3). D'une part, la finalité de la coopérative n'est pas la maximisation du profit, mais la recherche d'un équilibre satisfaisant pour l'ensemble des membres de l'organisation. Ainsi, le prix au sein de la coopérative ne porte pas uniquement sur un échange ponctuel et bilatéral. En intégrant l'impact pour

l'ensemble des acteurs de la filière, il renvoie à un échange multipartite, qui vise à distribuer équitablement la valeur pour l'ensemble des membres de la coopérative.

Enfin, le rapport à la concurrence est également modifié : en raison de ses pratiques d'essaimage, la coopérative Alter-Conso crée sa propre « concurrence ». Elle ne fixe pas ses prix de manière à obtenir un avantage compétitif vis-à-vis de ses concurrents directs, mais de manière à permettre à l'ensemble des organisations partageant ses valeurs et contribuant à la diffusion du modèle agricole qu'elle souhaite promouvoir d'exercer leur activité. Elle s'inscrit alors dans un rapport marchand de coopération plutôt que de concurrence.

La finalité d'optimisation économique pour l'entreprise laisse ainsi la place à une logique d'équité et de co-création de valeur pour l'ensemble des acteurs de la filière. Finalement, le prix n'est pas envisagé ici comme un vecteur d'information en vue de l'allocation la plus efficace des ressources, mais comme un outil de cristallisation d'un débat démocratique autour du juste, qui fait appel à l'engagement et aux compétences de l'ensemble des membres de l'organisation.

2.3. Un prix juste comme outil de transformation sociale

Le prix juste apparaît comme un outil de soutien à un projet politique et sociétal qui dépasse l'intérêt individuel des participants à la transaction (transformation des pratiques de production et de consommation alimentaire, accès pour tous à une alimentation locale et de qualité). Il s'agit alors pour les membres de la coopérative de fixer un prix qui soit à même d'assurer la pérennité du projet coopératif et le développement de sa mission sociale.

Le débat autour du prix juste est en outre un support pour rappeler et rediscuter les fondements et valeurs de la coopérative. En effet, le prix cristallise une diversité d'éléments tels que le temps et la qualité du travail, l'implication des membres dans la vie coopérative, la qualité environnementale et sociale des biens, ou encore l'organisation de la distribution. Le débat autour de la fixation des prix permet de réaffirmer les rapports de solidarité réciproque entre membres et l'engagement dans le projet collectif, mais aussi d'exprimer, autour d'un objet précis, les éventuels rapports de force ressentis. En ce sens, la construction de l'outil donne à voir les représentations des acteurs et leurs attentes vis-à-vis de la coopérative, et permet, par une interrogation récurrente, de contribuer à la définition et à mise en œuvre du modèle d'économie alternative.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

La thèse donne à voir de manière détaillée les processus de définition du prix juste au sein d'un système de commerce équitable local. En proposant une monographie d'une organisation innovante, intégrant dans son fonctionnement l'ensemble des acteurs de la filière, elle donne à voir un ensemble d'outils de construction du prix juste susceptibles d'être mobilisés par d'autres acteurs du secteur engagés dans une démarche similaire. En identifiant les processus de gestion de tensions, elle donne également à voir les outils à disposition des acteurs

de l'ESS dans la gestion du multisociétariat ou l'articulation à long terme des finalités sociales et économiques. En soulignant les difficultés rencontrées autour de la question de l'accessibilité des populations à faible revenu à des systèmes alimentaires locaux, elle pose la question des articulations possibles avec les pouvoirs publics en vue d'un meilleur accès pour tous à ces systèmes. .

Discipline

Gestion

Année d'inscription

2012, soutenue en 2016

Financement

Allocation ministère

Directrice de Thèse

Pr. Amina BECHEUR

Instituts de rattachement

Institut de Recherche en Gestion, Université Paris-Est



Sarah Millet-Amrani

Mail : sarah.millet-amrani@supagro.fr

« VERS DE NOUVEAUX DETERMINANTS DE LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE : LE ROLE DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES DANS LE CHANGEMENT DE PRATIQUES AGRICOLES. »

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Face aux limites écologiques du modèle agricole actuel (dégradation des sols et de la biodiversité, pollution de l'eau, émissions de GES...), de nombreux travaux en économie se sont développés autour des outils économiques à mobiliser pour faire changer les pratiques des agriculteurs, dans une logique de résolution des problèmes d'externalités négatives. De ce fait, les débats académiques se sont largement concentrés sur le format que devraient revêtir les incitations économiques, qu'elles soient directes ou indirectes, pour satisfaire aux conditions d'efficacité économique et environnementale. Au niveau des politiques publiques, ces recherches trouvent une illustration concrète dans la mise en place des mesures agroenvironnementales (MAE) de la PAC, dans un contexte de « verdissement » des politiques agricoles au niveau européen.

Cette thèse vise à dépasser les approches purement incitatives pour s'intéresser à l'influence de la commercialisation sur les choix de production et leurs dynamiques de changements, en particulier au rôle des circuits courts alimentaires dans l'écologisation des pratiques agricoles. L'idée est de mieux saisir pourquoi et comment les agriculteurs changent (ou ne changent pas), en considérant l'influence des contraintes posées par le marché et la structuration de la filière.

Dans cette optique, l'intérêt des circuits courts alimentaires réside dans les changements qu'ils induisent à trois niveaux: l'autonomie dans l'activité économique et la répartition de la valeur ajoutée, la re-personnalisation des échanges, liée aux interactions et relations avec les consommateurs, mais aussi et surtout les autres producteurs et intermédiaires, qui véhiculent des conceptions éthiques différentes, qui sont porteurs de projets individuels et collectifs.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Montpellier agglomération, Hérault, Occitanie.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Au niveau méthodologique, 100 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de maraichers et arboriculteurs commercialisant leurs produits sur le bassin de consommation de Montpellier, tous circuits courts confondus (marchés, boutiques, MIN, supermarchés, etc...). Ces entretiens ont conduit à la production de données quantitatives et

qualitatives sur les trajectoires de changements des exploitations concernant la commercialisation et les pratiques agricoles. Trois types d'analyse sont prévus :

une analyse de réseau pour comprendre comment sont structurés les échanges en circuits courts sur un territoire et leurs évolutions dans un contexte d'essor et de renouveau des circuits courts

une analyse statistique pour étudier le lien entre changements dans les formes de commercialisation et changements dans les pratiques agricoles

une analyse plus qualitative pour comprendre les motivations et justifications aux changements (ou au non changement)

En complément, sont réalisés des entretiens semi directifs auprès d'acteurs institutionnels et économiques impliqués dans les circuits courts et l'alimentation locale. Combinés à une démarche d'observation participante sur le terrain, ces entretiens permettent une meilleure compréhension des enjeux, du contexte local ainsi que du positionnement des différents acteurs.

RESULTATS

La première phase de l'analyse propose d'appréhender l'essor et le renouveau des circuits courts comme l'émergence d'un marché autour de la « proximité », dans lequel se repositionnent agriculteurs et intermédiaires. L'évolution récente des pratiques d'approvisionnement et de commercialisation depuis 2008 révèle :

l'entrée de nouveaux agriculteurs en circuits courts lié : d'une part à un mouvement de la part des agriculteurs de taille intermédiaire à la recherche d'une place entre vente directe et demi gros ; d'autre part à l'installation d'agriculteurs en AB qui privilégient la vente en circuits courts.

la création de nouveaux commerces spécialisés dans l'approvisionnement direct, ce qui tend à encourager progressivement les autres formes de commerces concurrents à repenser leurs pratiques d'approvisionnement (primeurs, magasins spécialisés AB, GMS).

Nous montrons que le marché est en mouvement et qu'à l'heure actuelle persiste une ambiguïté autour de la définition de la proximité et des circuits courts, - et surtout de ce qui est valorisé dans la proximité (soutien aux agriculteurs, agriculture local, fraîcheur des produits etc...). Ambiguïté sur laquelle jouent certains en l'absence de système permettant clairement d'identifier pour les consommateurs ce qui relève de l'approvisionnement en direct producteurs de ce qui relève des marchés de gros.

Concernant les changements de pratiques agricoles, les résultats intermédiaires suggèrent que l'allègement des contraintes permis par la vente en circuits courts (même si d'autres contraintes existent, notamment au niveau du travail) offre une marge de manœuvre aux agriculteurs qui peuvent envisager une réduction d'intrant ou la mise en œuvre de nouvelles techniques. L'existence de circuits courts sur le territoire, ou du moins d'une demande pour du direct, semble en outre favoriser l'installation des exploitations en AB. Mais ces intuitions restent à confirmer et à étayer par une analyse plus approfondie, d'autant que les effets suggérés apparaissent étroitement dépendants des types de circuits mobilisés par les agriculteurs et de leur combinaison, ainsi que de l'évolution de la structuration du marché dans les années passées et à venir.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Cette thèse entend apporter des résultats concrets dont l'intérêt pour l'action publique se situe à deux niveaux : (i) au niveau des politiques environnementales en proposant de nouvelles pistes d'intervention basées sur une meilleure compréhension des freins et leviers au changements de pratiques agricoles liés au marché et à la structuration des filières; (ii) au niveau des règles et outils pour structurer et encadrer les marchés dans la perspective d'une répartition plus juste de la valeur ajoutée le long de la chaîne, qui permettrait aux exploitations de mieux valoriser économiquement et socialement les fruits de leur activité. Une réflexion sera d'autre part menée concernant les conditions de coexistence des formes d'agriculture et de marchés, qui ouvrira sur des propositions d'actions pour préserver la diversité des modèles existants. S'agissant de l'accompagnement, l'étude des trajectoires des exploitations offrira un éclairage sur les différentes étapes d'insertion dans des réseaux locaux et de réorientations des stratégies de commercialisation. Il est par ailleurs à noter que la thèse comprend dès à présent une dimension opérationnelle puisque plusieurs projets sont menés de front, parmi lesquels :

- l'accompagnement du MIN de Montpellier dans sa politique de redynamisation du carreau des producteurs
- dans le cadre du RMT Alimentation Locale - Groupe Performance, la contribution à l'élaboration de proposition d'améliorations de la partie commercialisation du questionnaire pour le recensement agricole 2020.
- avec l'INRA, la contribution aux réflexions sur les modalités possibles de soutien aux circuits courts dans le second pilier de la PAC.

Discipline

Économie

Année d'inscription

2015

Directeurs de Thèse

Yuna Chiffolleau & Jean-Marc Touzard

Instituts de rattachement

INRA – SAD UMR Innovation ADEME



Kevin Morel

Mail : kevin.morel@uclouvain.be

VIABILITE DES MICROFERMES MARAICHES BIOLOGIQUES. UNE ETUDE INDUCTIVE COMBINANT METHODES QUALITATIVES ET MODELISATION.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

En France, comme dans de nombreux pays, de plus en plus de villes intègrent désormais l'agriculture dans leur planification. Ces collectivités urbaines sont en recherche de formes d'agriculture qui soient à la fois multifonctionnelles (production alimentaire locale, création de lien social, valorisation des déchets organiques, biodiversité, paysage etc.) et viables sur des petites surfaces à cause de la forte pression foncière. En parallèle, des initiatives alternatives de maraîchage biologique très diversifié sur petites surface émergent dans les pays industrialisés et suscitent l'intérêt des villes. Ces microfermes se caractérisent par des surfaces cultivées par actif inférieures à ce qui est classiquement pratiqué, une très grande diversité de légumes produits, un faible niveau de motorisation, des investissements réduits, des revendications écologiques et sociales fortes et des sources d'inspiration alternatives par rapport au maraîchage biologique classique. Si ces initiatives alternatives génèrent beaucoup d'enthousiasme, elles suscitent aussi beaucoup de questions de la part de la société. En effet, les projets alternatifs sont souvent perçus comme utopiques, précaires et éphémères alors même qu'ils entendent participer à la transition vers un système alimentaire plus durable. La viabilité des fermes alternatives, c'est-à-dire la possibilité que ces fermes permettent aux agriculteurs de vivre et soient pérennes dans le temps, est donc un enjeu fondamental de leur crédibilité.

L'objectif central de ma thèse était d'étudier ces microfermes et les stratégies qu'elles mettent en œuvre pour parvenir à la viabilité tout en répondant à leurs aspirations de multifonctionnalité sociale et écologique.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Entretiens semi-directifs et analyse qualitative ; collecte de données chiffrées en ferme (rendements et temps de travail pour 50 légumes ; plans de culture, documents comptables) ; modélisation pour réaliser des simulations de viabilité selon différents scénarios stratégiques

TERRAIN(S) D'ETUDE

20 microfermes au nord de la Loire (de la Bretagne à l'Alsace) ; 10 cas d'étude de microfermes urbaines à Londres

RESULTATS

Etant donné que les microfermes sont avant tout des projets de vie, leur viabilité ne peut être réduite à la dimension financière et doit plutôt être abordée comme la capacité pour la ferme d'être pérenne dans le temps en donnant aux paysans la possibilité de vivre en accord avec leurs aspirations immatérielles (qualité de vie, sens, engagement, autonomie) et leurs besoins matériels (temps de travail, revenu). La viabilité doit avant tout être recherchée par la cohérence globale de différents choix stratégiques interdépendants (choix techniques, commerciaux, investissement, commercialisation, organisation du travail, ancrage territorial) plutôt que comme l'application d'un modèle technique miracle.

Sur des petites surfaces et avec une production très diversifiée, les systèmes basés sur une logique de bas coûts (faible motorisation, autonomie en intrants par des pratiques écologiques) et une recherche d'intensification de l'espace (cultures associées, fortes densités, successions rapides des cultures) mènent à des chances de viabilité économique supérieures à des systèmes mécanisés plus classiques pour qui il est difficile de rentabiliser les charges de structure avec un petit volume de production. Grâce à ces stratégies alternatives, les microfermes peuvent arriver à dégager un revenu sur des surfaces cultivées par actif inférieures à un hectare. Cependant, si les microfermes montrent des résultats économiques encourageants, il n'en demeure pas moins que la viabilité économique reste un vrai défi, surtout pendant la phase d'installation et quand les agriculteurs ont des objectifs de revenu et de temps de travail ambitieux.

En milieu urbain dense (à Londres), certaines stratégies permettent d'augmenter les chances de viabilité (présence de serres, production de légumes à cycles courts vendus à un prix élevé à des restaurants). Cependant, la viabilité des microfermes commerciales ne semble possible que grâce au développement d'activités sociales (pédagogie, insertion, événements culturels) en plus de la production. Ce sont en effet souvent ces activités qui confèrent aux microfermes la légitimité et l'aura nécessaire pour accéder localement aux ressources (foncier prêté ou à bas prix, main d'œuvre bénévole, etc.). Cependant, combiner des activités sociales et la production sur un même espace est un vrai défi, que sont prêts à relever des praticiens militants, qui acceptent souvent une faible rémunération pour être en accord avec un style de vie. La pérennité de ces modèles sur le long terme questionne (épuisement ?).

Thèse en libre accès sur la plateforme hal.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les résultats quantitatifs de la thèse (chances de viabilité en fonction des stratégies en microfermes, surfaces cultivées nécessaires) répondent à un fort besoin des porteurs de projet et de l'accompagnement agricole en forte demande de références sur les microfermes. Les résultats plus qualitatifs (importance de construire des stratégies cohérentes par rapport à un projet de vie avec de nombreuses dimensions) peuvent également aider des futurs maraîchers dans leurs réflexions. Depuis la fin de la thèse en décembre 2016, ils ont fait l'objet d'un support de formation pour des porteurs de projets, des enseignants et conseillers agricoles. Plus d'une trentaine de **formations** ont déjà été réalisées dans toute la France et en Suisse, à des échelles régionales ou nationales. Elles ont connu un

Discipline

Sciences agronomiques

Année d'inscription

2013 (début réel janvier 2014)

Financement

DIM ASTREA – Région Ile-De-France

Directeur de Thèse

François Léger

Instituts de rattachement

UMR SADAPT, INRA, AgroParisTech, Université de Paris Saclay pour la thèse soutenue en décembre 2016. Depuis je travaille à l'Université Catholique de Louvain.

grand succès et font encore l'objet de demandes fréquentes. Un support de diffusion des résultats en ligne est donc en cours de réalisation, au-delà de nombreuses communications grand public déjà réalisées dans :

1. des **ouvrages de diffusion** (par exemple Morel, K., 2017. *Microfermes, un regard de chercheur* in Bedouet, L. et al. , *Créer sa microferme: permaculture et agroécologie*, Rustica Editions, Paris)
2. des **revues agricoles ou grand public** (par exemple : Morel, K., 2015. *Cultiver un jardin et des idéaux*. *Transrural Initiatives* (450) : 16-17)
3. des **vidéos** (par exemple <https://www.youtube.com/watch?v=JWpXMiHVjY>).



Jeanne Pahun

Mail : jeanne.pahun@cirad.fr

CONSTRUIRE LES POLITIQUES PAR LE BAS ? PROJETS ALIMENTAIRES ET POLITIQUES AGRICOLES EN REGIONS.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

« Manger mieux » est devenu ces dernières années un des mots d'ordre les plus relayés et les plus partagés dans notre société. Cette médiatisation de l'alimentation s'accompagne d'un changement des comportements alimentaires individuels et d'une « explosion » d'initiatives citoyennes et privées (InPACT 2015 ; Résolis 2015) à chaque étape du « système agri-alimentaire » (Lamine 2012). Si l'expression « manger mieux » renvoie à un large éventail de pratiques ou d'aspirations (manger local, manger de saison ou manger des produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable ou commercialisés directement par les producteurs) elle semble cependant et immanquablement faire écho aux enjeux du monde agricole. La définition d'un « bon produit » est en effet aujourd'hui intimement liée aux questions de production : Comment est-ce produit ? Où est-ce produit ? Dans quelles conditions de travail et avec quel revenu pour les agriculteurs ? La question de l'alimentation véhicule ainsi un regain d'intérêt pour la chose agricole et l'injonction du « manger mieux » précède généralement celle du « produire mieux ».

Cette nouvelle demande sociétale tranche avec le référentiel productiviste de la politique agricole française hérité des années d'après-guerre et dont l'un des mots est avant tout celui de « produire plus » (Muller 2000, Fouilleux, 2003). Par ailleurs, elle s'inscrit dans un contexte de défiance vis-à-vis des politiques et pratiques agricoles, contestées pour leurs impacts environnementaux (algues vertes, dégradation des sols, pertes de la biodiversité, pollution des eaux) et l'accumulation de crises sanitaires (« vache folle », « poulets à la dioxine », « œufs au fipronil ») (Fouilleux, 2008). Pourtant, malgré la critique qui leur est adressée depuis les années 1990, les politiques agricoles sont particulièrement difficiles à faire évoluer (Fouilleux 2003, Ansaloni 2014, Benoît 2015) notamment à cause de leur ancrage dans un référentiel productiviste (Fouilleux, 2017) et de leur mode de gestion corporatiste (Colson, 2008).

La mise à l'agenda politique de la question alimentaire, question intersectorielle, décentralisée et souvent portée par des citoyens inaugure-t-elle un nouveau « pacte social » entre consommateurs et agriculteurs ? Les politiques alimentaires territoriales en pleine expansion ces dernières années transforment-elles l'action publique dans le domaine agricole ?

ÉLÉMENTS DE METHODE

Dans un contexte de territorialisation des politiques agricoles (Berriet-Sollic et Trouvé, 2013) et de multiplication de projets alimentaires locaux, j'explore l'effet de l'alimentation sur les politiques agricoles à l'échelle de trois régions françaises et de certaines collectivités territoriales en leur seins.

J'étudie sur ces terrains les politiques alimentaires locales et en particulier leur volet agricole, *via* un dépouillage de la littérature grise et d'une soixantaine d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs clés du champ. J'interroge en

particulier leur genèse (mise à l'agenda), leur configuration (quels partenaires sont associés à la concertation et aux prises de décision), les structures cognitives (comment est qualifiée l'agriculture) et normatives (comment elle devrait-être) de leurs porteurs institutionnels, en particulier par le prisme de la construction politique de la qualité alimentaire qui s'y joue. Au-delà des discours et des acteurs, j'étudie aussi les actions mises en œuvre et les instruments de politiques publiques qui s'y rattachent.

Enfin, de manière transversale aux hypothèses qui guident mon étude de la transformation des politiques agricoles régionales, on trouve la question du rapport de force que réussit (ou non) à établir les politiques alimentaires et leurs acteurs vis-à-vis des grandes orientations agricoles qui s'appliquent à leur territoire.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Mes trois cas d'études sont les trois régions suivantes : la Bretagne, l'Occitanie et le Grand Est. Je m'intéresse aux différents échelons politico-administratifs au sein de ces régions, en particulier ceux qui déclarent mettre en œuvre des politiques ou projets alimentaires, parmi eux : les conseils régionaux, les DRAAF, certains départements (Finistère, Meurthe-et-Moselle, Gard), métropoles (Rennes, Strasbourg et Montpellier) ou EPCI de plus petites tailles (pays, communauté de communes).

RESULTATS

Pas encore !

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à vouloir élaborer et mettre en œuvre des politiques alimentaires incluant généralement des actions publiques dans le champ agricole. L'une des premières difficultés qu'elles rencontrent est celle des compétences qu'elles peuvent – ou non - mobiliser en interne pour mener à bien ce projet : historiquement, les politiques publiques agricoles et alimentaires sont décidées à l'échelle nationale ou européenne (dans le cadre de la PAC) et dans une moindre mesure, mais cependant

croissante, à celle des conseils régionaux. La thèse entend faire un point sur les différentes missions et services des collectivités territoriales mobilisables dans le cadre d'une politique alimentaire locale, comme par exemple la gestion du foncier péri-urbain, la qualité des eaux, la gestion des déchets et celle d'une partie des cantines scolaires.

Je montre aussi qu'au-delà de ces leviers d'action, les partenariats établis aux étapes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques alimentaires ont une importance cruciale sur le type d'actions, d'instruments et de bénéficiaires qui seront retenus dans le cadre de ces politiques.

Enfin, la dimension partisane de ces politiques alimentaires locales est aussi questionnée : l'alimentation est-elle un objet de gauche ou de droite ? Comment ces nouvelles politiques résistent aux changements inhérents à la vie politique, de la temporalité des mandats au rythme de ses élections ?

Discipline

Sciences politiques

Année d'inscription

2014

Financement

Financement ANR, projet IDAE

Directrice de Thèse

Eve Fouilleux

Instituts de rattachement

Lisis, CNRS

Partenaires

Et partenariat avec l'umr Moisa du Cirad



Jean-Baptiste Paranthoën

Mail : jb.parant@yahoo.fr

L'ORGANISATION DES « CIRCUITS COURTS » PAR LES INTERMÉDIAIRES. LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PROXIMITÉ DANS LES MARCHÉS AGROALIMENTAIRES.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Ce travail de thèse part d'un constat : la proximité est aujourd'hui présentée comme la garantie d'un ordre politique, économique et social plus juste. L'agriculture et plus largement l'agroalimentaire ne sont pas épargnés par cette incantation. En effet, le rapprochement des producteurs et des consommateurs serait une solution pour faire face aux défis économiques et écologiques contemporains. On ne compte plus les initiatives qui depuis une dizaine d'années visent à promouvoir un lien plus direct au sein des marchés agroalimentaires. Bien que largement mobilisée cette proximité n'est pas encore l'objet d'une définition stabilisée puisque son acception oscille entre une dimension géographique et une autre organisationnelle. En outre, son existence comme caractéristique vertueuse des marchés agroalimentaires semble être conditionnée à l'intervention d'agents intermédiaires (militants, membres du ministère de l'agriculture, scientifiques...) qui n'ont pas d'intérêts économiques directement engagés.

Pour rendre compte de ce paradoxe, la thèse retrace le processus d'institutionnalisation des « circuits courts » compris comme catégorie d'organisation marchande. Comment sont organisés les marchés agroalimentaires dans un contexte marqué par la transformation des formes d'intervention de l'Etat et par la montée des collectivités territoriales appuyées par l'Union Européenne ? Quels sont les agriculteurs qui investissent ces dispositifs marchands ?

ÉLÉMENTS DE METHODE

Ce travail repose sur l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives. Au traitement d'éléments documentaires regroupant des archives d'associations, de chercheurs, du ministère de l'Agriculture s'ajoutent des entretiens (n=53) réalisés auprès des agents appartenant aux organisations d'encadrement agricole au niveau national ainsi que dans un département de l'ouest de la France. Des entretiens et des observations sont également venues compléter le traitement statistique inédit du Recensement Agricole de 2009 réalisé avec l'appui de Pierre Wavresky. A partir d'une analyse géographique des données, il s'agissait de restituer l'espace des pratiques en circuits courts.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Ce travail s'est attaché à varier les échelles d'enquête du national (France) au départemental (Département de l'ouest de la France). Une approche par le haut qui s'attache à restituer les conditions

sociales au principe de l'institutionnalisation de la proximité permettait, dans un premier temps, d'analyser le travail de légitimation dont elle est l'objet. L'enquête localisée menée au sein d'un département de l'Ouest de la France a permis, en retour, de replacer l'analyse au cœur des transactions marchandes tout en les re-contextualisant. En partant de l'observation des scènes marchandes et d'entretiens réalisés auprès des agriculteurs investis dans ces marchés (n=15), je suis peu à peu remonté vers les organisations agricoles départementales et le travail d'encadrement réalisé par leurs membres. La focale du local offrait l'occasion de réinscrire les pratiques marchandes dans des réseaux d'interconnaissance, militants et professionnels, sans négliger pour autant le travail d'homogénéisation dont elles font l'objet.

RESULTATS

En s'intéressant au processus d'institutionnalisation de la proximité, la thèse a pu montrer les effets de la transformation de l'action publique sur l'organisation des marchés. Dans un contexte marqué par la montée des collectivités territoriales appuyées par l'Union Européenne, c'est moins un déclin de l'Etat et du ministère de l'Agriculture que la transformation de son action qui a été analysée. Ainsi, le développement des réformes néo-managériales autour des appels à projet participe à la recomposition des réseaux sectoriels qui encadraient et hiérarchisaient jusqu'alors les marchés agroalimentaires.

Discipline

Sociologie ; Sciences politiques

Année d'inscription

2011

Financement

INRA/Région

Directeur de Thèse

Gilles Laferté

Instituts de rattachement

CESAER – INRA

Au-delà des catégories conventionnelles/alternatives généralement mobilisées pour penser l'agriculture, la thèse montre l'existence de trois sous-groupes d'exploitations inscrites dans les marchés en circuits courts : les exploitations intermittentes qui peu concernées économiquement par les circuits courts utilisent la vente à la ferme comme mode de commercialisation à côté des circuits longs ; les spécialistes, très investies économiquement, ces exploitations ont surtout recours à deux modes de commercialisation en circuits courts ; les diversifiées qui, bien que modérément dépendantes de ces pratiques marchandes, investissent plusieurs formes de circuits courts.

Léo Perrette

Mail : leo.perrette@gmail.com

« LE TRAVAIL AGRICOLE AU SEIN DES SYSTEMES AGRO-ALIMENTAIRES ALTERNATIFS. NORMES PROFESSIONNELLES ET AUTONOMIE DE METIER »

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

On assiste ces dernières années, en France comme dans d'autres pays, à l'essor de nouveaux modèles de production, commercialisation et consommation des biens alimentaires, reposant généralement sur la promesse d'un mieux-disant écologique (réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement) et socio-économique (rémunération des producteurs agricoles, création d'emploi, dynamisme des territoires) par rapport aux filières « classiques ». Les formes qu'ils prennent sont multiples, certaines sont la réhabilitation de formes déjà connues (vente à la ferme, marchés de plein air) mais on a aussi des innovations (livraison de paniers, magasin de producteurs).

On les regroupe sous des appellations variables, pour ma part je retiens celle de « Systèmes agro-alimentaires alternatifs » car elle laisse entendre que la question de la production et celle de la consommation sont pensées dans le même mouvement pour être en cohérence. La production tendra vers des méthodes plus attentive à l'impact environnementale et à la qualité des produits, tandis que la consommation sera voulue plus responsable, solidaire, locale, en circuit court. Cela implique que la conception et la gouvernance de ces systèmes appartiennent d'abord aux éléments piliers des systèmes alimentaires, les producteurs et les consommateurs (ou des entités censés les représentés, telles des associations ou des collectivités territoriales).

Un des arguments récurrents des promoteurs de ces systèmes est d'ailleurs l'éviction des intermédiaires qui organiseraient la production et la distribution des biens agricoles selon des critères éloignés voire incompatibles avec les priorités sociales et environnementales défendues. Il est ainsi souvent suggéré que les agriculteurs travaillant en circuit-court recouvreraient ce faisant une autonomie décisionnelle, jusqu'alors confisquée par les firmes de l'amont et de l'aval. Outre la dépendance financière, les options techniques, agronomiques, les investissements, les stratégies de développement de l'exploitation sont puissamment normées par les exigences des acteurs dominants des filières (négoce, industries de transformation et grande distribution).

Pour autant assiste-t-on à la situation inverse dans une configuration où le producteur traite en direct (ou par l'intermédiaire d'une seule entité, conformément à la définition actuelle des circuits courts) avec les consommateurs ? Ne faudrait-il pas envisager que les consommateurs ont également des exigences plus ou moins formalisées, à tout le moins des représentations de ce que doit être une « bonne agriculture », et que ce faisant ils sont à leur tour émetteurs de normes ? Ainsi la prédilection croissante pour les produits bio implique souvent pour le producteur partenaire de basculer vers ce mode de production. On sait que le passage en bio implique des modifications dans l'outil de production et l'itinéraire technique qui peuvent constituer des freins à la transition. La commercialisation en circuit court apporte elle aussi son lot de modifications dans l'organisation de travail, notamment pour prendre en charge les

tâches relevant jusqu'alors des opérateurs de l'aval : transformation, conditionnement, livraison, vente, et même marketing.

Je me propose donc, pour ce travail de thèse engagé récemment, de renseigner en quoi le certain engouement citoyen pour les modèles « alternatifs » de production et de commercialisation en agriculture contribue à véhiculer de nouvelles normes en direction du travail agricole, puis d'interroger la manière dont ces normes sont adoptées, négociées ou écartées par les agriculteurs engagés, pour tout ou partie de leur production, dans des systèmes de cette nature.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Phase 1: Recensement des entités de distribution déclarant travailler « en circuit court » sur un territoire donné : la métropole lilloise. Établir des typologies selon leurs modes d'organisation (système de paniers, marché plein air, magasin...) et leurs critères de sélection explicites (cahier des charges, charte...) ou implicites (préférences des consommateurs) vis-à-vis des fournisseurs agricoles.
Données : littérature grise, observations sur points de vente, entretiens avec personnels et clients

Phase 2: Identification des producteurs agricoles approvisionnant ces entités. Il s'agira alors de tester la dimension normative des options relatives au circuit de distribution sur le travail agricole lui-même, dans ses dimensions objectives (modification de l'outil de travail, apparition de nouvelles tâches, répartition du temps de travail, risques/contraintes relatives à ces changements) et subjectives (valorisation ou dévalorisation de certaines tâches, reconfiguration de la représentation du « métier » d'agriculteur).
Données : observations en situation de travail, entretiens semi-directifs (deux questions centrales : déterminants du mode de commercialisation en CC et description détaillée du travail agricole et « péri-agricole »)

Attention dans ces circuits, on trouvera souvent des configurations où fournisseur et distributeur sont confondus (marchés, vente à la ferme, magasin de producteurs), ou encore distributeur et consommateur (AMAP, supermarché coopératif)

TERRAIN(S) D'ETUDE

Métropole Lilloise et ses périphéries agricoles

Discipline

Sociologie

Année d'inscription

2017

Financement

Allocations doctorales région Hauts-de-France

Directrice de Thèse

Sylvie Célérier, Pr sociologie

Instituts de rattachement

Clersé Lille 1 – UMR 8019

Corentin Roznowicz

Mail : corentin.roznowicz@gmail.com

CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La question des circuits courts se trouve au cœur de l'actualité économique. Depuis le début des années deux mil, les initiatives autour des circuits courts ne cessent de croître en raison, notamment, des crises sanitaires sans précédent qui se succèdent. Ces crises poussent les consommateurs à exiger davantage de transparence et de qualité, qu'ils espèrent trouver dans les circuits courts de commercialisation. Il reste à savoir ce que l'on entend par circuit court. Une première approche, aujourd'hui largement discutée, définit le circuit court en fonction du nombre d'intermédiaire, zéro ou un (François, 2000). Cependant, la multiplication des formes de commercialisation associées aux circuits courts – AMAP, marchés, points de vente collectifs, sites Internet dédiés, magasins spécialisés, voire la grande distribution – peut créer un trouble chez le consommateur quant à la spécificité des produits achetés en circuit court. La question de la légitimité de ces nouveaux modes de distribution se pose alors.

ÉLÉMENTS DE METHODE

L'apport théorique se situe au niveau d'une approche néo-institutionnelle de la légitimité des distributeurs et des modes de distribution en circuit court justifiée par le fait que « l'étude du concept de légitimité est l'apanage de la théorie néo-institutionnelle » (Sabri, 2012). Afin de répondre à cette question de la légitimité des modes de distribution en circuit court, nous avons recours à une méthodologie qualitative interprétativiste à travers des enquêtes menées auprès de différents acteurs.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Trois types d'acteurs issus de différents circuits courts de vente directe et indirecte – magasins de producteurs, vente à la ferme, AMAP, grande distribution – seront interrogés. Nous visons ainsi une dizaine de producteurs, une trentaine de consommateurs et cinq distributeurs (type grande distribution, commerces de détail), ces derniers étant souvent plus difficiles à convaincre.

RESULTATS

Les premiers résultats sont issus d'une revue de littérature sur les circuits courts. Ils font apparaître un décalage entre la définition économique des circuits courts et la conception qu'en ont les acteurs. En effet alors que la définition officielle des circuits courts est relative au nombre d'intermédiaires, les consommateurs ont tendance à faire « un rapprochement entre approvisionnement direct et production locale » (de Biasi et al., 2015). Autrement dit, ils confondent circuit court et de proximité, défini par Chaffote et Chiffolleau (2007) comme tout système de vente dont la distance entre production et lieu de

vente n'excède pas 80 kilomètres. Le concept de circuit court de proximité en découle et ce dernier semble mieux répondre aux attentes des consommateurs (Merle et al., 2012).

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

L'objectif est de rendre compte de la manière dont les discours portés par les acteurs construisent la légitimité d'un circuit, permettant ainsi d'obtenir davantage de connaissances sur les circuits courts et de comparer les différents modes de circuit court appartenant aussi bien à la vente directe qu'indirecte. À terme il s'agira de pouvoir mieux répondre aux attentes des uns (consommateurs) et des autres (producteurs et distributeurs), d'être en mesure de peser les avantages et inconvénients de certains modes de distribution en circuit court et ainsi favoriser le développement de certaines formes qui seront les plus à même de réussir. Le dernier objectif visé, plus ambitieux mais pas irréaliste, sera d'orienter les politiques publiques d'aides aux agriculteurs-producteurs qui se lancent, se sont lancés ou demain se lanceront dans l'aventure des circuits courts afin qu'ils réussissent du mieux possible au regard de la légitimité accordée par les acteurs aux différents circuits courts étudiés.

Discipline

Sciences de gestion

Année d'inscription

2016 (octobre)

Financement

Région Grand Est, fond FEDER

Directeur de Thèse

Pr Philippe ODOU

Instituts de rattachement

Laboratoire REGARDS EA 6292, UFR des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion, Université de



Raphaël Stephens

Mail : raphael.stephens@gmail.com

« LES CIRCUITS AGRI-ALIMENTAIRES ALTERNATIFS, VECTEURS DE RELOCALISATION DU RÉGIME DE PROVISION ALIMENTAIRE ? ÉTUDE PAR L'APPROCHE DES TRANSITIONS SOCIOTECHNIQUES SUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. »

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

La thèse porte sur les phénomènes d'existence d'acteurs et circuits revendiquant une multiplicité d'alternatives aux pratiques du régime de provision alimentaire. L'étude de l'interface entre ces phénomènes dits alternatifs d'une part, et du régime auquel ils se réfèrent d'autre part, doit permettre à la thèse de mieux comprendre les façons dont ces deux ensembles s'articulent, se frictionnent et s'influencent. Ce faisant, la thèse apporte une contribution conceptuelle au champ des études en transitions soutenables des régimes. Pour établir cette interface, la thèse fait s'engager un dialogue entre alternative et régime sur un même ensemble de questionnements, qui sont hérités de la littérature portant sur les phénomènes agri-alimentaires dits alternatifs. Cette littérature s'est fortement développée ces dernières années, en particulier autour des concepts d'*Alternative Food Networks (AFN)* et de *circuits courts*. Le critère de raccourcissement de la chaîne d'approvisionnement, à la fois géographique (kilométrage) et organisationnel (degré d'intermédiation), y joue un rôle prépondérant. La thèse se focalise par conséquent sur les notions de raccourcissement et de relocalisation de la provision alimentaire, en intégrant néanmoins dans son champ d'étude d'autres critères relevés à la fois par la littérature existante et ressortant lors des terrains étudiés, qui ne limitent pas les revendications alternatives au seul critère d'approvisionnement local. L'Île-de-France est choisie comme aire géographique d'étude du fait de la dualité urbaine/agricole de l'aménagement de son territoire, de ses spécificités en tant que métropole d'échelle mondiale et d'un grand dynamisme d'initiatives alternatives dans le domaine agri-alimentaire.

La première partie pose le cadre de la thèse et s'attache d'abord à penser la notion de régime de provision alimentaire en mobilisant le concept de régime sociotechnique au travers de la Multi Level Perspective (Geels 2002; 2007), cadre théorique majeur des recherches en transitions soutenable, qui font l'objet d'une bibliographie critique. Cette partie s'attelle ensuite à définir la provision alimentaire à partir de mutations sectorielles, de critiques et d'innovations sur la base des travaux portant sur les mutations agri-alimentaires des dernières décennies. Partant de ces définitions, la première partie pose le cadre autour de l'interface entre régime (sociotechnique) de provision(alimentaire) et les Alternative Food Networks (AFN), qui font également ici l'objet d'une bibliographie critique. Cette partie conclut par une section sur la méthodologie de la thèse, détaillés ci-après.

ÉLÉMENTS DE METHODE

Les deux terrains d'investigation – le premier sur les AFN et le deuxième sur les acteurs du régime – posaient comme principal problème méthodologique la multiplicité et l'hétérogénéité des acteurs qu'il y était possible d'étudier. Dans un premier temps, ces terrains se sont donc faits de façon inductive, sans a priori. En ce qui concerne les AFN, nombre d'acteurs pouvant être considérés au moins par certains points comme des AFN ont fait l'objet d'entretiens, avant que l'un d'entre eux, *La Ruche qui dit Oui*, ne s'impose comme un sujet d'étude à part entière, et devenant par là même le sujet principal de l'étude de cas de la thèse – à la fois comme alternative potentielle aux pratiques conventionnelles et comme alternative potentielle à certains modèles d'AFN. Les caractéristiques bien particulières de *La Ruche* ont de fait fortement influencé les choix méthodologiques de cette étude dans la collecte et l'analyse de données. Le volume, la variété, la précision et l'accessibilité des données sur *La Ruche* rendent possible et cohérente une analyse de type données secondaires, accessibles intégralement en ligne. Ces données viennent s'ajouter à un ensemble de données primaires collectées auparavant auprès de différents acteurs de La Ruche (responsables, salariés, consommateurs, producteurs). La méthodologie de la thèse passe d'une approche initialement pensée comme majoritairement qualitative, à base d'entretiens et d'ethnographie, à une méthodologie mixte joignant à ces éléments qualitatifs une analyse quantitative qui use d'outils statistiques et lexicométriques (*Iramuteq* et *Cortext*). Ce basculement vers une méthodologie mixte s'illustre aussi par les choix de terrains sur le régime, qui ne font pas l'objet d'études qualitatives via un ensemble d'entretiens approfondis, mais plutôt d'études archivistiques à l'aide de ces outils. Le chapitre méthodologique explicite et justifie auprès du lecteur ce passage d'une phase inductive à une détermination des terrains, d'une part ; et le basculement méthodologique vers une analyse mixte tirée de méthodes employées à la fois en sociologies qualitative et quantitative, d'autre part.

TERRAIN(S) D'ETUDE

La deuxième partie de la thèse consiste en trois sections. Premièrement, une caractérisation de la transition de régime par une analyse de données secondaires sur la revue Libre Service Actualités (revue de référence des professionnels de la distribution) ; sur les archives du Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes ; une cartographie historique des évolutions d'implantations de commerces alimentaires sur la base de l'Annuaire des Entreprises de France accessible auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Ile-de-France. Deuxièmement, elle rapporte les données primaires collectées lors d'observations ethnographiques de salons professionnels de l'alimentaire (Salon International de l'Alimentaire, Salon de l'Agriculture, Salon Marjolaine, Expo Milan 2015). Troisièmement, elle rapporte les données d'entretien et documentaires collectées auprès d'acteurs alimentaires franciliens pouvant être caractérisés comme des AFN.

La troisième partie de la thèse consiste en l'étude de cas de la thèse portant sur l'acteur alimentaire *La Ruche qui dit Oui*. Le modèle est passé en revue puis confronté aux données collectées lors d'une enquête de près de trois ans. Les données d'entretien auprès de diverses parties (responsables de ruches, salariés de la plateforme), les questionnaires auprès des consommateurs, une observation in situ des distributions dans différents lieux d'accueil, et une analyse de données secondaires détaillées sur l'ensemble des producteurs constituent un jeu de données complexe et varié analysé à la fois par des méthodes qualitatives et quantitatives (lexicométrie). La troisième partie ouvre une discussion des résultats pour mettre en lumière les caractéristiques particulières de cet acteur permettant de comprendre en quoi c'est un modèle constitué entre les niches d'innovations faisant pression sur le régime de provision et le régime lui-même qui absorbe les innovations, et influence les niches.

La conclusion générale part des constats et observations sur l'étude de cas et étaye l'hypothèse d'une transition alimentaire par des formes inédites d'*uberisation* alimentaire, à savoir par la dématérialisation, la reconfiguration des relations entre acteurs autour de notions de flexibilité et de mise à disposition de données exploitables. Ces dimensions d'analyse contribuent directement et de façon originale à la fois aux recherches sur les évolutions actuelles des modèles de provision alternative dans la littérature AFN, et au champ théorique des recherches en transition par ses clarifications sur les façons dont s'articulent et se frictionnent niches d'innovation et régimes sociotechniques, avec des implications importantes sur les chemins de transition (Geels 2007) empruntés par les régimes.

Discipline

Sciences sociales

Année d'inscription

2014

Financement

Allocation DIM ASTREA

Directeur de Thèse

Marc Barbier, Laboratoire Interdisciplinaire Science Innovation Société (UMR LISIS)

Instituts de rattachement

Laboratoire Interdisciplinaire Science Innovation Société (UMR LISIS)

RESULTATS

Le positionnement scientifique de la thèse lui permet d'abord de contribuer doublement au champ des recherches en transitions. Au niveau conceptuel, elle entend contribuer à une meilleure compréhension de l'articulation entre niches et régimes sociotechniques, distinction conceptuelle de la théorie *MLP* dont la validité a été critiquée dans la littérature sur les transitions. Au niveau empirique, elle porte sur un sujet peu investi par les recherches en transitions – l'alimentation. Ce faisant elle documente les dernières évolutions d'un univers alimentaire en pleine effervescence sur les questions d'alimentation alternative et locale. Ensuite, la thèse investit très clairement le champ des recherches sur les *Alternative Food Networks*. Elle y contribue d'abord en y apportant le cadre des transitions de régime, et plus particulièrement la *MLP*. La thèse n'y sera pas entièrement isolée dans la mesure où les transitions alimentaires font actuellement l'objet de recherches dans certaines communautés scientifiques, notamment les géographes, ouvrant des perspectives de collaboration scientifique.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

Les travaux de thèse seront valorisés par trois articles. Le premier, tiré de la première section, portera sur le régime de provision alimentaire francilien dans ses questionnements actuels sur l'approvisionnement local, et présentera les résultats empiriques de la section. Le deuxième article sera tiré de l'étude de cas sur *La Ruche qui dit Oui !*, et fera usage des résultats pour proposer une lecture de l'interface niches/régime de façon à contribuer à la théorie *MLP*. Dans un deuxième temps, un troisième article également tiré de l'étude de cas proposera une deuxième contribution conceptuelle à la théorie *MLP*, en examinant les résultats à l'aune du concept de chemins de transitions sociotechniques (Geels 2007).



Marion Tharrey

Mail : marion.tharrey@supagro.fr

ROLE DES JARDINS COLLECTIFS URBAINS DANS LA PROMOTION DE PRATIQUES ALIMENTAIRES PLUS SAINES ET DURABLES

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Face à la montée préoccupante des déséquilibres alimentaires (obésité, diabète, etc.), et considérant l'impact actuel de notre alimentation sur l'environnement, il est primordial de repenser nos pratiques pour aller vers des modes de production et de consommation plus sains et durables. En particulier, les jardins collectifs, une forme d'agriculture en plein essor dans les villes, s'inscrivent dans la recherche de systèmes alimentaires plus durables et pourraient encourager l'adoption de pratiques alimentaires plus saines tout en favorisant l'activité physique et le bien-être. Les personnes qui fréquentent un jardin collectif déclarent y percevoir de nombreux avantages relatifs à leur alimentation et leur santé, et consommeraient plus des fruits et légumes frais que leurs homologues non-jardiniers. Néanmoins, les études menées à ce jour sont majoritairement transversales et basées sur du déclaratif, et ne permettent pas d'explorer le lien de causalité entre l'accès à un jardin et une amélioration des pratiques alimentaires. De plus, ces études ont principalement été réalisées dans des contextes Nord-Américains. L'enjeu scientifique est aujourd'hui de confirmer dans un contexte français si l'accès à un jardin collectif pourrait favoriser l'adoption de pratiques plus saines et durables chez les jardiniers et leurs proches, et d'analyser si ces changements sont causés par l'accès à un jardin ou bien s'ils expriment des habitudes antérieures, conditionnées par d'autres facteurs (culturels par exemple).

ÉLÉMENTS DE METHODE

Le protocole sera basé sur une expérimentation naturelle (accès à un jardin collectif) évaluée selon un design de type quasi-expérimental. Des volontaires (n=60) ayant accès à un jardin collectif seront recrutés dans les différents jardins partagés de la ville de Montpellier, et notamment dans des quartiers contrastés d'un point de vue socio-économique. Le recrutement se fera en co-construction avec les structures locales en charge de la gestion des jardins partagés (Maisons Pour Tous, associations, etc.). Des volontaires résidant dans ces mêmes quartiers mais n'ayant pas accès à un jardin partagé seront également recrutés pour constituer un groupe témoin (n=60). Les données collectées incluront: les approvisionnements alimentaires du foyer sur 1 mois (aliments achetés, lieux d'achat, prix payés et déplacements associés), le niveau d'activité physique et de bien-être, la sensibilité au gaspillage alimentaire, le soutien social perçu, les connaissances en jardinage et les pratiques agronomiques des jardiniers.

TERRAIN(S) D'ETUDE

Les jardins partagés de la ville de Montpellier, avec, si nécessaire, une extension sur des jardins d'autres villes de la métropole.

PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

À l'heure où nombre de villes se penchent sur l'intégration de jardins collectifs sur leur territoire, cette étude fournirait aux institutions (bailleurs et/ou des collectivités locales) sollicitées pour mettre en place et/ou animer ces jardins des données probantes sur le rôle des jardins collectifs comme outil de promotion de la santé.

Discipline

Alimentation et Santé publique

Année d'inscription

2017

Financement

Cette thèse s'inscrit dans le projet Surfood-Foodscapes (2017-2019) financé par Agropolis fondation dont l'objectif général est d'étudier les effets de l'environnement alimentaire sur les comportements alimentaires des populations dans la métropole de Montpellier. La thèse est financée pour 50% par le projet Surfood-Foodscapes et pour 50% par le méta-programme Glofood de l'INRA

Directrices de Thèse

Nicole Darmon, INRA UMR-MOISA; Pascale Schéromm, INRA UMR-Innovation

Les **Doctor'AL** sont co-organisées par le Réseau Mixte Technologique (RMT) « Alimentation locale » et l'équipe d'animation de la priorité "Systèmes alimentaires urbains" de l'INRA (Département SAD), en collaboration avec le Domaine d'innovation "Agriculture et alimentation en ville" de l'INRA.

Premier évènement du genre, cette journée vise à réunir les doctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s travaillant sur le thème de l'alimentation locale (performances des circuits courts, diversité et fonctions des agricultures urbaines, aménagement agri-urbain en lien avec l'alimentation, développement des politiques alimentaires locales, rôle des circuits de proximité dans la transition écologiques...), toutes disciplines confondues, pour présenter leurs travaux à un public varié -associant chercheur.e.s, partenaires de développement et chargés de formation.



Comité d'Organisation des Doctor'AL 2017 :

Sarah Millet-Amrani, doctorante à l'INRA UMR Innovation, sarah.millet-amrani@supagro.fr

Maxime Arrebolle, CFPPA Pyrénées Atlantiques, animateur du groupe Former, RMT Alimentation locale, maxime.arrebolle@educagri.fr

Mathilde Coudray, chargée de mission en appui à la priorité Systèmes alimentaires urbains, mathilde.coudray@supagro.fr

Yuna Chiffolleau, INRA UMR Innovation, coordinatrice de la priorité Systèmes alimentaires urbains, co-animatrice du RMT Alimentation locale, yuna.chiffolleau@inra.fr